

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an.. 6 fr.
Autres départements, un an..... 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

AVIS

Nous nous proposons de publier, après la saison, dans le courant de novembre ou de décembre, les différents records de Lyon et de la région, pour les différents sports : bicyclettes, motocycles, courses à pied, aviron, tourisme, natation, etc.

Nous prions les Fédérations et les Sociétés intéressées de vouloir bien nous fournir tous les renseignements utiles à la confection de ce tableau, avec les pièces, documents, procès-verbaux à l'appui.

L'Hiver Sportif

Voici bientôt l'hiver. Adieux paniers, les vendanges sont faites et les treilles dorées ne sont plus sur nos coteaux. Les portes des lycées et des collèges se sont ouvertes toutes grandes et refermées avec grand bruit sur tous nos jeunes gens. Les vacances sont finies, les excursions dans nos beaux et pittoresques départements du Centre, les bains de mer, les courses sur les longues routes ensoleillées, tout cela, ce ne seront plus que des souvenirs, que des visions qui viendront peut-être égayer les études arides et la monotonie des cours ennuyeux. Nos potaches rêveront, entre deux thèmes grecs, aux verts sapins des montagnes, aux promenades familiales et enfin à toutes ces joies de la campagne et de la villégiature.

Il y a pourtant encore quelques beaux jours pour eux et des dimanches où ils pourront renouveler plus brièvement leurs exploits. Ceci, jusqu'en décembre, jusqu'à l'été de la Saint-Martin qui, par un dernier rayon de soleil, annonce le froid de l'hiver et les frimas rigoureux. A ce moment la bicyclette, le qui tandem et le joyeux teuf-teuf ne seront plus de mise.

Un seul sport est alors admis, c'est le patinage. Sport vrai, du reste, qui n'est pas seulement une mode, mais bien un exercice excellent pour la santé, les biceps et les bronches. A quelques soins près, par exemple, car nous ne conseillerons

pas aux patineurs de rester à l'air vif, après une séance de patinage, pas plus que de suspendre brusquement cet exercice. La fluxion de poitrine ou le rhume, implacables, guettent les imprudents.

Le patinage sur glace et au grand air est celui que nous devons préconiser. Malheureusement, dans une grande ville comme Lyon, il est parfois difficile de concilier les exigences de la vie avec le plaisir et il faudrait avoir beaucoup de temps à perdre pour chercher, en dehors des fortifications, l'espace nécessaire à de vastes évolutions. Au surplus, le froid n'atteint pas toujours le degré de congélation suffisant et, depuis quelques années, nos hivers sont plus faits de brouillards et de pluies que de gelées. Force est donc d'adopter le patinage en chambre, celui que d'ingénieurs industriels ont su créer ou vont créer. Car, pourquoi ne le dirions nous pas ici, pourquoi ne ferions-nous pas profiter nos lecteurs d'une petite indiscretion? Il n'est bruit en ce moment que d'une récente organisation qui sera bientôt terminée et qui nous donnera tout le confortable désirable, qui réunira tous les agréments du jour : arts, musique, table et enfin le skating qui sera princièrement installé. L'idée n'est pas nouvelle, certes, mais il y a temps pour tout et, nos lecteurs s'en souviennent, sans doute, dans notre premier numéro de l'année 1898, nous donnions la nouvelle comme certaine. Elle a fait, depuis, son chemin, elle aboutira bientôt pour la plus grande satisfaction de tous. Tenons-nous en là pour l'instant, et malgré notre désir de vous instruire davantage, sachons nous taire ; au moment voulu nous reprendrons la suite de... notre indiscretion.

Le patinage que nous pronons aujourd'hui est, à notre avis, un des sports les meilleurs. Il est gracieux, élégant, il se fait en société et c'est bien un attrait que n'offrent pas toujours les sports voisins. C'est assurément très beau de l'autre un record, de pédaler sur une route sans fin, mais la solitude est parfois lourde à supporter et le patinage remédie agréablement à cet inconvénient.

Ainsi, tenez, il y a une question qui primera toujours toutes les autres, et ici je dois humblement faire des excuses à mon directeur pour toucher à une chose qui n'est pas précisé-

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

ment sportive, c'est le flirt. On sait quelle place il tient dans nos existences, et messieurs les coureurs savent — si sans fausse honte ils veulent bien l'avouer — que plus d'une fois ils se sont prodigués en public, plus pour une paire de beaux yeux noirs ou bleus que pour décrocher une timbale. Or, c'est là un mérite du patinage et l'on ne saurait s'en plaindre. Tout comme le bal, tout comme le salon mondain, il permet et facilite nos galanteries à l'égard de nos toutes belles lyonnaises. Une mère ne peut refuser de laisser, par la main, accompagner sa fille, lorsque celle-ci, munie de patins à lame ou à roulettes, s'avance toute tremblante et confuse, craignant la chute ridicule, vers le skating. D'autre part, il n'est pas au monde un sportsman qui ne soit doublé d'un gentleman et par conséquent tout est pour le mieux dans le meilleur des sports.

On raconte à ce sujet plus d'une histoire drôle et la potinière chronique s'en accommode fort. On cite plus d'un mariage manqué par suite d'un faux pas.

— Mon gendre tout est rompu, vous avez laissé choir ma fille.

— Mais, belle maman...

— Il n'y a pas de mais, monsieur, répond, furieuse, la future belle-maman. Comment voulez vous conduire ma fille devant M. le maire, si vous ne savez pas seulement la conduire ici.

Et patati et patata. L'amoureux transi qui, au moment pathétique d'une déclaration brûlante, pleine de foi, s'étale piteusement sur l'asphalte ou la glace, le nez premier ou les quatre fers en l'air, n'a ensuite qu'un parti à prendre, celui de fuir. Il est des chutes dont on ne se relève pas !

Mais à côté de cela, on nomme tout haut les vainqueurs qui durent à leur agilité, à leur sveltesse et à leur élégance de pouvoir vaincre les résistances d'acariâtres belles-mères, et enlever un mariage à la pointe du patin.

Allez dire après cela que tracer des 8 sur la glace, écrire tout un nom, figurer des festons et des astragales d'une raie vive ne sont pas des avantages appréciables. Un lourdaud n'en fera jamais autant et il ne se mariera point.

Hygiène et amour voilà bien ce qu'il faut pour rendre agréable un sport qui l'est déjà par lui-même.

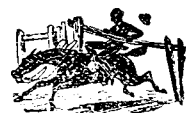
A Lyon, l'on patine beaucoup. Les amateurs sont légion et la gelée, contrairement à ce que l'on pense, n'est pas froidement accueillie. Au contraire, c'est de l'enthousiasme et un enthousiasme bien placé. Aussi reviendrons-nous sur cette question, lorsque ce sera le moment, pour en parler d'une façon plus sportive et en demandant, pour l'heure, grâce à mon directeur d'être resté en dehors de la question, d'avoir déraillé. Il me pardonnera cette sorte de chute peu dangereuse !

THÉO-DUREUIL.

Nous rappelons à nos correspondants et aux secrétaires de Sociétés que leurs communications ne peuvent être insérées que si elles nous parviennent le **jeudi**, avant midi.

Nous les prions instamment de ne pas attendre jusque là et de nous envoyer, dès le **mardi**, ce qui est facile, les comptes rendus des réunions du dimanche précédent.

HIPPISME



LETTRE HIPPIQUE

Les Haras

Depuis quelques mois, grâce à l'heureuse intervention de M. le Ministre de l'Agriculture, l'accord semble s'être fait entre un service et une administration de l'Etat, qui se complètent l'un par l'autre. On ne saurait trop se réjouir d'une solution dont l'élevage et l'armée ne pourront que profiter.

Depuis leur création, en 1665, jusqu'au moment où ils ont été supprimés par la Révolution, depuis leur rétablissement en 1806 jusqu'à nos jours, les Haras n'ont cessé d'être en butte aux critiques plus ou moins violentes de généraux distingués, d'hippiâtres célèbres, de sportsmen connus. On les a chargés de tous les péchés d'Israël, accusés d'avoir canalisé pendant longtemps, l'argent de la France vers l'étranger pour l'achat des chevaux nécessaires aux besoins de l'armée. On a invoqué l'état lamentable de la situation chevaline au moment des guerres de Crimée, d'Italie ; on a même cru, à un moment, qu'il en était fait d'une administration qui, en 1860, n'a été sauvée qu'à une voix de majorité, celle du ministre de la guerre.

Depuis cette époque, on compte par mètres cubes les livres, brochures, contenant les attaques nouvelles ou rééditées dans le but de demander le passage des Haras à la Guerre, solution désirée par un grand nombre d'éleveurs, par beaucoup d'officiers.

On avance que la direction des cultes, dont l'importance est indéniable, fait continuellement la navette entre différents ministères sans apporter aucune perturbation dans le fonctionnement habituel des rouages de la machine que dirigent les bureaux de la rue Bellechasse ; on invoque l'exemple des Poudres et Salpêtres, administration civile dépendant du Ministre de la Guerre, qui a bien le droit de faire confectionner les chevaux à son idée, comme il le fait pour les canons et les fusils.

Toutes ces raisons sont excellentes, ont souvent été développées par des personnages dont le savoir et l'expérience sont une garantie de la portée de leurs appréciations, que l'on a fort goûtées.

Mais on croit que le moment n'est pas venu d'agir avec tant de précipitation et, comme la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil est à l'ordre du jour, il ne faut pas baser ses espérances sur des revendications auxquelles le Parlement ne fera jamais droit.

Le plus sage est donc de prendre la situation telle qu'elle est pour chercher à y apporter des améliorations notables au point de vue de la production des chevaux de guerre, qui doit être non le seul, mais le principal objectif des Haras, comme l'a dit M. le Directeur dans son rapport à M. le Ministre de l'Agriculture.

Les hauts fonctionnaires de l'Administration ne laissent rien à désirer sous le rapport de la science hippique, apportent dans leur service des qualités de tact et d'urbanité qui leur valent la considération des éleveurs, des officiers de remonte, de toutes les personnes qui les approchent. Aux degrés inférieurs de la hiérarchie, on trouve le même dévouement dans l'accomplissement d'un devoir, qui n'est pas toujours facile à remplir. Dans de telles conditions, on se demande comment il se fait que des plaintes continuelles s'élèvent contre l'Administration, plaintes dont les échos ne manquent jamais d'arriver jusqu'à la tribune du Palais-Bourbon lors de la discussion du budget ?

La réponse se trouve dans l'ingérence de la politique, à propos des questions d'élevage. L'Administration, ne pouvant contenter tout le monde, est obligée, trop souvent, de s'incliner officielle-

ment devant les exigences de certains électeurs très influents. De plus, il faut bien le reconnaître, avec la majorité des sénateurs et députés, la Normandie est scandaleusement favorisée au point de vue des encouragements ; on ne jure que par elle. En différentes circonstances, on a vu ses représentants faire revenir le Gouvernement sur des décisions prises la veille, parce qu'elles ne lui paraissaient pas propices aux intérêts de la contrée.

On a l'assurance qu'en mettant tous les pays d'élevage sur le même pied au point de vue des primes, le centre et le sud-ouest, qui produisent des chevaux de remonte, plus que la Normandie où l'on ne trouve que des trotteurs pour les hippodromes et des carrossiers, on arrêtera le découragement qui se manifeste chez un grand nombre d'éleveurs. Ce qu'il faut, avant tout, c'est une direction libérale pour comprendre les aptitudes, les besoins de chaque région, afin de faire converger toutes ses vues vers un but unique, l'amélioration du cheval de service français.

Cap. H. CHOPIN.

Les courses militaires.

Il paraît que, d'après les rapports adressés au Ministre de la Guerre par les Commissaires militaires, l'Autorité a constaté que l'on a souvent laissé disputer de simples courses de haies, alors que l'article 6 du règlement prévoit seulement des steeple-chases.

Le ministre vient d'adresser une circulaire en date du 10 septembre, annonçant qu'on sévira, à l'avenir, contre les officiers chargés de surveiller ces épreuves et qui auraient enfreint le règlement.

Courses de Mâcon.

La réunion Mâconnaise a été particulièrement brillante ; le terrain était merveilleux et un public aussi élégant que nombreux s'était rendu sur l'hippodrome.

Le temps était beau, mais il a soufflé un terrible vent du sud, qui enlevait non seulement les chapeaux des spectateurs mais les toiles des tribunes.

Parmi les personnes présentes, citons : les marquises de Barbentane, de Leusse, de Bridieu, les comtesses de Leusse, de Saint-Didier, de Milly, de Bellecombe, les baronnes du Theil du Havelt, de Roujoux, les vicomtesses de Balore et de la Perrière, Mmes Dugas, de Laire, du Fromental, Sauzey, de la Hante, Protat, Broyer, Vandenbrook, Michoud, Bourseret, Gautheron, etc., etc. Les généraux Pendezec, de Fleury, de Vaquières, Trone, les colonels Ganas et Bidault, MM. Grasset, de Clavières, de Rambuteau, de Muray, de Travernost, de Lacharme, de Lachasnais, Vioujard, Beynaguet, de la Brosse, de Moncheville, de Romanet, de La Villelèon, de Girval, M. de Flavières, M. Brignon, M. de Quinmont, directeur des haras de Cluny ; lieutenant d'Hauteville, lieutenant Reboul, du 2^e chasseurs ; M. et Mme Jourde, M. Variot, chef de gare ; M. Dumas, directeur des postes ; M. Gailleton, maire de La Guiche ; M. et Mme P. Duchez, de Lyon ; M. Perret, lieutenant au 2^e dragons ; M. Beaudot, M. Cadiot, baron d'Ideville, M. Velaguet, M. Jacquier, avocat, etc., etc.

Les commissaires étaient : le marquis de Barbentane, le baron du Theil du Havelt et Joseph Guichard ; le commandant Grasset faisait les fonctions de commissaire militaire ; c'est dire que l'organisation ne laissait rien à désirer. Voici les résultats :

Prix du Conseil Général et de la Société d'encouragement du demi-sang. — (Handicap à réclamer). — Réservé aux éleveurs. — Au trot monté ou attelé. — 1,000 fr. — 4,500 m. avec handicaps. — 7 Partants.

1^{er} Samson, ch. b. b. à M. Gondard, monté par Rollier ; 2^e Rezac, h. g. à M. Cousson (prop.) ; 3^e Séraphin, h. b. à M. A. Cadiot (prop.) ; 4^e Simyresque h. b. à M. Beaudot (prop.)

La course n'offre pas d'incidents. Le 1^{er} effectue le trajet en 8'26, le 2^e en 8'34, le 3^e en 9'04.

P. M. : gagnant : 36 fr. et 12 fr. 50. Placé : 12 fr. 50.

Prix de M. le Président de la République et de la Ville de Mâcon. — Cross-country. — Hacks et hunters. — Gentlemen riders. — Objet d'art et 600 fr. — 3,400 mètres environ. — 7 partants. — 1^{er} Saint-Vigor, ch. b. à M. de Romanet (prop.) ; 2^e Fleurus, ch. b. au baron Le Vasseur (Saint-Martin) ; 3^e Le Drénit, ch. b. à M. H. Dutech (prop.). Saint-Vigor, parti en tête, est bientôt rejoint par Farnèse et Gascogne qu'il distance au 2^e kilomètre. Au saut de la rivière, Gascogne et Farnèse font panache.

Le baron d'Ideville, qui mène la jument de M. Thirouin, peut se remettre en selle et continuer la course. Quant au lieutenant des Brosses, qui montait Farnèse, il abandonne, ayant la figure écorchée et crachant du sang. Son état cependant n'inspire pas d'inquiétudes.

P. M. : gagnant, 9 fr. et 6 fr. 50. Placé, 7 fr. 50.

Prix de la Société sportive d'encouragement. — 1,500 fr. — 2,000 mètres environ. — 6 partants. — 1. Bienvenu, m., 3 a., 52 k. 1/2, par Mardi Gras et Bataille, au comte J. Tyskiewicz (Cooke) ; 2. Barbe, f., 4 a., 54 k. 1/2, au comte R. de Clermont-Tonnerre (Jaouen) ; 3. Grenade, f., 3 a., 51 k., à M. L. de Romanet. Non placés : Roboam, Parador, Momus.

Trois longueurs, une longueur.

P. M., 5 fr. — Gagnant : 41 fr. — Placés : 26 fr., 16 fr. 50.

1^{er} Prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple-chase. — 6^e série. — 2,600 fr. — 3,400 mètres environ. — 7 partants. — 1. Auneuil, ch. al. à M. A. E. Dodge (E. Flennt) ; 2. Aventure, j. al. au comte de Montmorillon (prop.) ; 3. Poudre-aux-Yeux j. b. à M. de Romanet (prop.).

Forêt-du-Lys et Cratère se dérobent au premier tour. Boulotte tombe au second. Auneuil et Aventure marchent ensemble durant presque toute la course. Au dernier tour, Auneuil prend de l'avance en longues foulées et gagne facilement de six longueurs sur Aventure qui laisse loin derrière Poudre-aux-Yeux et le reste de la troupe.

P. M. : gagnant, 11 fr. et 6 fr. 50. Placé : 33 fr. 50.

Prix de la Société d'encouragement. — Hors série. — 2,000 fr. — 2,100 mètres environ. — 1. Mont Cassin, m., 3., 51 k., par Fra Angelico et Chipolata, au baron Roger (Allmann) ; 2. Louvois, m., 3 a., 51 k., à M. L. de Romanet (Leggett) ; 3. Parador, m., 3 a., 52 k., à M. de la Brosse.

Une longueur, mauvais troisième.

P. M. 5 fr. — Gagnant 8 fr. 50.

Prix de la Société des steeple-chases de France (Steeple-chase militaire. — 2^e série). — Un objet d'art de la valeur de 800 fr. — 2,000 m. — 12 partants. — 1. Stella, j. al., à M. G. Desquilbet ; 2. Sycambre, h. b. b., à M. Cavally ; 3. Rossolis, h. b., à M. de Poncheville.

Le peloton part à une allure vertigineuse pour s'égrener petit à petit. 500 mètres avant l'arrivée, Sycambre se met à la hauteur de Stella et finit à une demi-longueur, Rossolis, à deux longueurs.

P. M. : gagnant, 26 francs et 1 franc. Placés : Sycambre, 8 francs, et Rossolis, 3 francs.

Quand cette dernière course s'achève, il ne reste plus un lambeau de toile aux tribunes. Le vent a tout emporté.

Courses d'Avignon.

Les courses qui ont eu lieu dimanche, sur l'hippodrome de Roberty, ont eu un fort joli succès. En voici les résultats :

Prix de la Société des Steeple-Chases. — Deux partants : 1^{er} Ménélück, 2^e Elezard.

Pari mutuel : gagnant, 10 fr. 50, placé, 6 fr. 50 et 7 fr.

Prix des Tribunes, trot attelé handicap. — Six partants : 1^{er} Quatre-Joie, 2^e Préjugé, 3^e Yola.

Pari mutuel : gagnant, 27, placé 9 et 6.50.

Prix de la Pelouse. — Course plate, deux partants : 1^{er} Salamine, 2^e Teck.

Pari mutuel, 7.

Prix de la ville d'Avignon. — Steeple handicap, deux partants : 1^{er} Méné-Jean, 2^e Coconas.

Pari mutuel, 6.50.

Coconas a fait panache à la barre des tribunes, vidant son jockey, Stone, qui s'est remis en selle sans aucun mal et a fait son parcours.

Concours Hippique de Montbrison.

Deuxième Journée. — *Dimanche 1^{er} octobre.*

Succès magnifique. Dès le matin, les spectateurs arrivent nombreux et, l'après-midi, c'est par milliers qu'ils envahissent les tribunes et la pelouse. L'organisation était, du reste, parfaite et, malgré la foule, il n'y a aucun incident à signaler.

Toute la matinée a été consacrée à la présentation des chevaux attelés et au concours d'appareillement. Les chevaux présentés ont été de tous points remarquables. Le jury était composé de MM. Joannart, président de la Société hippique de Lyon ; de Cauzan, de Bonand et Poidebard.

Voici les résultats :

Chevaux attelés de 3 à 4 ans. — 1^{re} division. — 1^{er} prix, Point-du-Jour, à M. Francisque Balay ; 2^e Bois-Vert, au comte Maurice de Poncins ; 3^e Violette, à M. Francisque Balay ; 4^e Flora, à M. Rivoire ; 5^e Polka, à M. Marnat ; 6^e Rigolo, à MM. Forissier et Caire ; 7^e, Maîtresse-Jeanne, à M. Micoud ; 8^e, Diamant, à M. Francisque Balay ; 9^e, Clémentine, à M. Châteauneuf. Flots : Dura, à M. Micoud ; Bistouri, à MM. Fossez et Châteauneuf ; Pékin, à M. Périer ; Fauvette, à M. Micoud.

Chevaux attelés de 5 et 6 ans. — 2^e division. — 1^{er} prix, Le Salève, à MM. Fossez et Châteauneuf ; 2^e Mab, à M. le baron de Vazelles ; 3^e, Lancrom, à M. Francisque Balay ; 4^e, Chosse, à M. le baron de Vazelles ; 5^e, Néva, à M. Micoud.

Primes d'appareillement. — 1^{er} prix, Chosse, à M. de Vazelles, et Bois-Vert, à M. de Poncins ; 2^e, Point-du-Jour et Lancrom, à M. Francisque Balay ; 3^e, Indécant et Flot, à M. le comte Maurice de Poncins.

Les concours militaires doivent avoir lieu à 1 heure 1/2. A 1 heure, les tribunes sont déjà comblées ; le public arrive en foule et se répand dans la pelouse.

L'Harmonie Montbrisonnaise et la Société des Trompes de chasse alternent pour faire entendre leurs morceaux les plus entraînants.

M. le colonel Saisset-Schneider, du 30^e dragons, prend place à la tribune du jury et va donner les départs. Nous remarquons au hasard : M. le comte et Mme la comtesse de Villechaize, M. le comte Maurice de Poncins, M. et Mme Balay, M. le baron de Vazelles, M. Dupré, sous-préfet de Montbrison ; M. Chialvo, maire ; M. le colonel Buey, du 16^e d'infanterie ; M. le vicomte et Mme la vicomtesse de Neaux ; M. du Chevalard, M. le comte du Plessis, M. le baron et Mme la baronne Hector des Perrichons ; M. Levet, député ; M. Claudinon, député, et Mme Claudinon ; M. et Mme Chollet, M. le baron et Mme la baronne de Saint-Genest ; MM. de Neufbourg, de Saint-Pulgent, de Gerphanion, de Montrouge, Noël de Marcilly, secrétaire d'ambassade à Tanger ; Dupin, avocat ; Rousse, notaire ; Perraud de Prélieux ; Dupin, notaire ; Bonniaud, vétérinaire, etc., etc. Ça et là, de nombreux officiers de toutes armes.

A 1 heure 1/2, commencent les courses d'obstacles.

Military. — *Prix du Forez.* — Pour chevaux d'armes inscrits sur les contrôles des régiments des 13^e et 14^e corps d'armée, et montés par des officiers en uniforme. Neuf chevaux sont engagés dans cette course. Presque tous fournissent des parcours irréprochables. A plusieurs reprises, le public applaudit avec force MM. de Thiollaz et de Kergorlay.

1^{er} prix, Sidonie, à M. de Thiollaz, lieutenant au 30^e dragons, montée par le propriétaire ; 2^e *ex-aquo*, Corbelet, à M. de Kergorlay, sous-lieutenant au 4^e dragons, monté par le propriétaire et Belvédère, à M. Triot, lieutenant au 30^e dragons, monté par le propriétaire ; 4^e, Quasimodo, à M. Le Maître, lieutenant au 30^e dragons, monté par le propriétaire.

Flots : Berceuse, à M. Lagoutte du Vivier, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. Le Maître ; Balancine, à M. de Pange, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. Lage, lieutenant au 30^e dragons.

Sauts d'obstacles. — *Military.* — Prix de Montbrison, 16 chevaux engagés. — 1^{er} prix, Agrippine, à M. Auvin, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. de Thiollaz ; 2^e, Sidonie, à M. de Thiollaz, lieutenant au 30^e dragons, montée par le propriétaire ; 3^e, Duchesse, à M. Millet, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. Le Maître, lieutenant au 30^e dragons ; 4^e, Astuce, à M. Thiollière, lieutenant au 30^e dragons.

Flots : Grouchy, à M. Dreys, lieutenant au 30^e dragons ; Icare, à M. Dupré, chef d'escadrons au 30^e dragons, montée par M. Bourdy, lieutenant au 9^e chasseurs.

Cette épreuve courue, les vainqueurs se réunissent devant la tribune et reçoivent leurs prix des mains de Mme la comtesse de Villechaize et de Mme la colonelle Saisset Schneider.

Prix des habits rouges. — 1^{er} prix, Camélia, à M. le vicomte Roger Palluat de Besset ; 2^e, Lapuce, à M. Bonniaud, montée par M. le vicomte du Rosay ; 3^e, Fidélia, à M. de Kergorlay.

Consolation. — *Militaires.* — Flots : Grouchy, à M. Dreys, lieutenant au 30^e dragons ; Feuille-d'Or, à M. de Prunelé, sous-lieutenant au 19^e dragons ; Icare, à M. Bourdy, sous-lieutenant au 9^e chasseurs ; Berceuse, montée par M. Le Maître.

Prix couplés pour officiers. — 1^{er} prix, Grouchy, monté par M. Dreys et Carbelet, monté par M. de Kergorlay ; 2^e, Duchesse, montée par M. Le Maître et Astuce, montée par M. Delage ; 3^e, Icare, monté par M. Bourdy et Carbelet, monté par M. de Kergorlay.

Courses au trot. — *Civils.* — Consolation. — 1^{er} prix, Pékin, à M. Périer ; 2^e, Bichette, à M. Desjoyaux ; 3^e, Bibi, à M. Forissier.

Le concours est terminé. On se rassemble autour de la tribune du jury où M. le comte de Poncins donne lecture de la liste des lauréats.

M. le comte de Villechaize prend ensuite la parole. Il se félicite du résultat remarquable auquel on est arrivé cette première année, et remercie tous ceux qui ont contribué au succès du concours, M. Chialvo, en particulier et le Conseil municipal ; M. le colonel Saisset-Schneider et les nombreux officiers présents.

On est encore patriote à Montbrison, aussi le cri de « vive l'armée », poussé par M. le président, est-il répété avec enthousiasme par la foule.

La Toilette et le Sport.

Quelques-unes de nos lectrices nous demandent si **MM. R. Pépin et Chatel**, tailleurs-couturiers, 15, rue Centrale, ne font que les costumes sportifs.

C'est là, nous l'avons dit, une de leurs spécialités ; mais les toilettes de haute fantaisie, sorties de leurs ateliers, ont également un cachet de distinction et d'indébit qui est propre à cette Maison de premier ordre.

Voici, par exemple, la description d'un costume tailleur avec robe à tunique, en drap *amazone hussard*, doublée de taffetas rose pâle, balayeuse même soie.

Cette robe se compose d'un volant fait avec le drap, formant l'en-bas de la jupe et montant presque jusqu'au genou ; la doublure de ce volant monte jusqu'à la taille et sert à le supporter. La tunique prend à la ceinture, recouvre cette doublure et se termine en pointe, devant et derrière, et, de chaque côté, par des festons. Tunique et robe ont beaucoup de piqures. La robe a une ouverture de 25 cent. sur le côté, à la taille, et se ferme par des boutons de cristal (forme olive).

La jaquette collante, boutonnée au milieu par des boutons semblables, se termine, devant, par 2 petites pointes, derrière, par une petite basque, formant le cran tailleur. Col Médicis.

CHASSE



CHIENS

L'EPAGNEUL FRANÇAIS

Le journal *Le Chénit* a publié, en juillet 1888, la reproduction d'une gravure datée de 1592, représentant un épagneul avec un fou qui tient un faucon; l'épagneul était, en effet, le chien d'oyse par excellence.

Gaston Phœbus en fait le portrait suivant :

« L'Espainholz, parce qu'il vient d'Espainhe, a grosse tête et grand corps et bel, de poil blanc ou tavelé (moucheté) ».

La gravure dont j'ai parlé plus haut représenté, en effet, un chien blanc à taches marron, moucheté sur les pattes; la tête est grosse, le front large, magnifiquement encadré par de longues oreilles, garnies de soies ondulées; le corps est gros, les pattes un peu courtes, le poil ondulé et non frisé.

Ce chien de 1592 est bien le même chien que nous possédions encore au commencement du siècle et même, il y a une vingtaine d'années. J'en ai connu plusieurs qui représentaient bien ce type qui, malheureusement, je le crains, est à peu près perdu. Il n'y a pas de race, en effet, avec laquelle on ait fait autant de croisements.

Il a été naturellement croisé avec le Pont-Audemer et on trouve encore des spécimens qui, sans avoir le type du Pont-Audemer, ont cependant un peu de huppe.

Il a été croisé avec les braques et, comme je l'ai dit au début, on appréciait beaucoup les produits de braques et d'épagneuls; puis, lorsque les épagneuls anglais ont paru en France, c'était à qui ferait saillir sa chienne par un de ces chiens. Tout le monde voulait avoir un écossais, comme on disait en Normandie.

Aussi, je n'ai pas trouvé une seule famille d'épagneuls tels que je les ai décrits. On m'a bien cité plusieurs chiens dont la race avait été bien suivie; mais ce n'est plus le même type; les chiens sont élancés, moins bien coiffés.

La famille la mieux typée me paraît être celle qui se trouve tant chez M. le comte de Boïsgelin, que chez M. Guilleboul, au Neubourg, dans l'Eure.

La véritable couleur de l'épagneul me paraît être le blanc et marron avec grandes taches et mouchetures marron; le marron et gris est plutôt la couleur du Pont-Audemer; mais il est incontestable qu'il y a toujours eu des épagneuls marron. M. de la Rue dit lui-même que le premier chien qui ait été donné à Miss, la chienne dont est sortie la race des Saint-Germain, était un épagneul marron.

Il y a eu, pendant longtemps, dans les environs du Havre, chez les chasseurs au marais, une race d'épagneuls marron qui était excellente en chasse et qu'ils ont laissée à peu près se perdre depuis peu.

Un de mes amis possédait, il y a vingt ans, un chien de cette couleur qui représentait exactement l'ancien type; il était remarquable en chasse; il excellait, en effet, en plaine, au marais, sur la bécassine, au bois et dans les ajoncs les plus fourrés où il arrêtait et levait plus de lapins que tous les bassets réunis.

M. de la Rue a, du reste, rendu justice à l'épagneul, mieux que je ne saurais le faire, en disant :

« On dit qu'il chasse le nez à terre; ceux qui écrivent de pareilles calomnies n'ont, de leur vie, possédé un épagneul. Si l'épagneul ne supporte pas la fatigue aussi bien que les chiens à poil ras, cela tient uniquement à sa conformation, qui est plus délicate; mais il a sur eux l'immense avantage d'être excellent au marais et au bois, de ne pas hésiter à se mettre à l'eau, l'hiver, pour aller vous chercher un canard, que le braque de

notre ami regarde descendre la rivière au fil de l'eau sans oser se mouiller un poil ».

Description de l'Épagneul français.

TÊTE. — Forte, carrée, museau profond.

OREILLE. — Encadrant bien la tête, assez longue, plantée un peu bas et terminée par des poils ondoynants.

OEIL. — Brun ou jaune.

NEZ. — Brun, assez gros.

COU. — Assez court.

EPAULE. — Droite et un peu plate.

POITRINE. — Large et profonde, le coude n'atteignant pas le dessous du corsage.

COTES. — Assez plates.

REIN. — Droit et assez long.

PATTES. — Assez fines, un peu courtes et garnies de longs poils un peu bouclés, la cuisse plate.

PIED. — Rond et large.

FOUET. — Un peu courbé, attaché un peu bas et garni de longues soies qui vont en diminuant vers l'extrémité.

COULEUR. — Prêfêrée : blanc et marroa, ou marron et gris moucheté.

POIL. — Ondulé et non frisé.

TAILLE. — 50 à 58 centimètres.

APPARENCE GÉNÉRALE. — Chien un peu mou et assez lourd.

J. DE CONINCK.

La Chasse alpestre

En dehors des grandes chasses gardées, telles que celles de la Chartreuse et de Taillefer, de beaux coups de fusils ont été réservés aux personnes explorant les environs de Maurin dans la Haute-Ubaye, le massif des Cerces entre le Lautaret et les sources de la Clairée, la chaîne des Grandes-Rousses, les vallées supérieures de l'Isère et de l'Arc, etc.

Dans la plupart des cas, des guides utilisés comme rabatteurs ont appris à installer confortablement dans des postes le touriste chasseur, qui n'avait dès lors plus qu'à attendre le passage des chamois fuyant en pelons effarouchés devant la poursuite des traqueurs.

Plus rarement le chasseur, accompagné de quelque braconnier connaissant à merveille les points fréquentés par ces gracieux quadrupèdes, n'est parvenue à portée suffisante pour les tirer qu'à la condition d'effectuer dans les escarpements rocheux des escalades pouvant être comparées aux passages les plus ardues des ascensions renommées parmi les alpinistes.

Cette vogue de chasse ne peut qu'heureusement compléter en faveur de nos populations montagnardes, la prospérité sans cesse croissante dont elles sont redevables à la foule des visiteurs attirés chaque année par les splendeurs pittoresques des Alpes dauphinoises.

Il est à souhaiter que les communes intéressées comprennent l'importance de cette attraction pour l'étranger et prennent en conséquence des mesures destinées à assurer la conservation du gibier sur leur territoire. (Tribune de Grenoble).

Echos et informations

Un club américain, dont le siège est à New-York, s'est donné pour mission de multiplier les chiens de la race pure du Saint-Bernard, en même temps que d'améliorer autant que possible cette race par la sélection. Dans ce but, ce club s'efforce d'obtenir les plus beaux types que l'on puisse trouver, et comme il compte parmi ses membres des gens extrêmement riches, il y parvient, mais à force de sacrifices, naturellement. Les dernières affaires traitées par lui, sont les achats des deux chiens : *Prince* et *Queen*. Il a payé la première de ces magnifiques bêtes 81,000 francs et la seconde 25,000 francs.

Prière à nos correspondants de n'écrire que sur un seul côté de leur feuillet.

TIR

VI^e Concours National de Tir

(Organisé par la Société la Patriote de Marseille)

Jeudi dernier a commencé ce grand concours qui réunit les meilleurs tireurs étrangers et français.

L'ouverture officielle a été faite par le général gouverneur du 15^e corps d'armée, M. le préfet et M. le maire de Marseille, en présence d'une affluence considérable de tireurs. Des délégations italienne et suisse étaient déjà arrivées pour assister à cette ouverture, qui fait prévoir un succès complet.

Nous apprenons que sa Majesté l'Empereur de Russie a offert un magnifique prix consistant en une coupe en cristal taillé, montée en argent et décorée d'émaux et de pierres précieuses.

Étant donné l'importance exceptionnelle de ce don, le Comité de direction a décidé d'y affecter une cible spéciale. Nous en donnons ci-après les dispositions particulières.

Cible du Grand Prix de Russie. — Réservée aux tireurs français. — Armes de guerre. — Cible 0,80 mouche 0,08. — Positions facultatives. — Séries de 4 balles. — Prix 5 fr. la série, munitions non comprises. Tout tireur ne pourra faire que 2 mouches, la meilleure comptant seule pour le classement.

Prix unique. — Coupe offerte par S. M. l'Empereur de Russie. Le résultat sera proclamé au déjeuner le lundi 16, date de la clôture du concours.

Les Italiens et le VI^e Concours de Tir.

Notre confrère, *Il Tiratore Italiano*, publie dans son numéro du 25 septembre le télégramme dont la traduction suit :

Turin, 21 septembre, 12 h. 40.

Magagnini, directeur *Tiratore Italiano*, Roma.

Nous déplorons comme inopportun article dernier numéro journal proposant abstention Concours Marseille surtout après invitation spontanée et très cordiale tireurs français. Concours tirs à la cible destinés faire fraterniser tireurs et non susciter animosités.

Signé : Gonelli, Gierlieri, Valerio, Barrera, Lazzarino, Ricci, Romano, Tirotti, Cerutti, Parato.

Nous publions avec d'autant plus de plaisir ce télégramme, qu'il prouve que nous avons jugé avec plus de perspicacité que notre confrère *Il Tiratore Italiano*, les sentiments des tireurs italiens à l'égard de leurs frères d'armes français.

Voici, en effet, ce que nous écrivions dans notre réponse à notre confrère (voir notre numéro du 23 septembre) :

« Heureusement, permettez-nous de le croire, qu'il en sera de ce boycottage conditionnel contre Marseille comme de celui contre notre Exposition ! Les admirables tireurs italiens que nous avons applaudis à Neufchatel, à Turin, à Loosduinen, doivent être comme les nôtres, nous en sommes sûrs. Le monde intellectuel les laisse froids et ce ne sera certes pas de la décision que pourra prendre notre Gouvernement dans une affaire d'espionnage, que dépendra leur adhésion ou leur abstention au Tir de Marseille.

Ils ne voudront pas assumer la responsabilité de la division qu'une pareille attitude semerait pour les prochains Concours et du mal qu'elle ferait à la cause du Tir. »

Pourquoi faut-il que M. Magagnini qui, au fond, on le sent, regrette l'article malheureux paru, en son absence, se croie obligé de l'excuser ?

Pourquoi persiste-t-il à écrire qu'une décision présidentielle, que la grande majorité du pays n'a accueillie que comme l'expression d'un sentiment de profonde pitié, nous a fait reconquérir les sympathies de nos amis sincères ?

Bien mieux inspirés ont été les Tireurs italiens ! Grâce à eux, le léger nuage a disparu et c'est de tout cœur que nous répétons à notre confrère, *Il Tiratore Italiano* : Et maintenant, à bientôt, comme il nous le dit lui-même.

Spirituellement il ajoute : *facciamo punto e basta*. Avec lui nous redisons : un point, c'est tout. Dernier souvenir de l'affaire.

Tir réduit de l'Armée nationale au fusil Lebel.

En réponse à l'aimable article de M. le capitaine F. Grasset pour ce qui a trait à mon armement de Tir réduit, article paru dans le *Lyon-Sport* du 23 septembre, je signale dans ce qui suit que la question du Tir réduit de l'armée au fusil Lebel, qui est

toujours à l'étude, diffère un peu, à mon avis, de ce qui paraît résulter de la lecture de cet article.

Mon système de tir réduit a été expérimenté dans le Lebel, à l'Ecole normale de Tir de Châlons, au commencement de cette année. Je m'étais basé, pour le présenter à M. le ministre de la Guerre, sur la circulaire du 31 mai 1896, et alors que plusieurs dispositions essayées dans les régiments ou à l'Ecole normale de tir de Châlons avaient été rejetées. Or, malgré les qualités incontestables de précision et de propreté qui caractérisent mon armement, on n'a pu l'adopter, parce qu'on désire posséder une cartouche de tir réduit semblable extérieurement (ou à peu près semblable) à la cartouche du tir de guerre qui puisse être tirée à répétition dans notre arme nationale, dans les mêmes conditions que la dite cartouche du tir de guerre (Extrait de la lettre de M. le Ministre de la Guerre, 25 mars 1899). Cette condition implique tout naturellement que la cartouche de Tir réduit possède la même longueur totale : 75 m/m, que celle du Tir de guerre. Par suite, toute balle de tir réduit plus courte, extérieurement à l'étui, qui reste le même, que celle du tir de guerre, ne peut être adoptée pour le Tir réduit de l'Armée. Ce qui précède exclut ma cartouche spéciale et beaucoup d'autres cartouches qui ont été proposées pour le tir réduit de l'armée au Lebel.

A ma connaissance, la recherche de la cartouche idéale est toujours à l'étude, en sorte que le tir réduit au Lebel n'est pas pratiqué actuellement dans les régiments.

Dans le tir réduit de l'armée qui est pratiqué avec la carabine de cavalerie, calibre 8 m/m, on emploie le système bien connu du tir réduit au Gras, sauf que la balle du calibre de 8 m/m est enveloppée de cuivre rouge. Cette disposition donne d'excellents résultats : 1^o lorsque les cartouches sont fabriquées avec beaucoup de soins ; 2^o lorsque les dites cartouches sont tirées peu de temps après leur fabrication ; 3^o lorsque le tireur prend la précaution de relever le canon immédiatement avant de mettre en joue pour amener toute la charge de poudre près de l'amorce, dans le but d'éviter les ratés.

Or, on sait bien que ces conditions générales sont, si non impossibles, du moins très difficiles à réaliser, aussi bien dans les régiments que dans les Sociétés de tir, et qu'en réalité on n'obtiendra jamais, d'une manière continue, de bons résultats pratiques et rapides dans l'instruction des tireurs de l'arme de guerre avec le système de tir réduit actuel à l'armée française, quand bien même la cartouche de tir réduit serait de même longueur que celle de la cartouche de guerre, ainsi que cela a été essayé, il y a plusieurs années, au 51^e régiment de ligne, à Beauvais, avec des balles en aluminium, de forme rapprochée de celle de la balle de la cartouche de guerre.

Je signale également, en passant, que je ne partage pas entièrement la manière de voir de M. le capitaine F. Grasset, au sujet de l'emploi absolu du Lebel pour apprendre à tirer au Lebel, avec précision. Je prétends, en effet, en m'appuyant sur les résultats obtenus dans cet ordre d'idées, que cette arme n'est pas indispensable pour la période d'instruction proprement dite. (Le tir à longue portée n'étant pas en jeu en ce moment). Il suffit pour apprendre à bien tirer balle à balle : 1^o que le tireur emploie une arme à peu près semblable au Lebel au point de vue du poids, l'arme étant en joue ; 2^o que le guidonnage de l'arme soit identiquement le même que celui du Lebel (cran de hausse et guidon) ; 3^o que le doigté (double bossette à la détente et bandé du ressort) soit également le même. Peu importe, d'ailleurs, la forme extérieure de l'arme et le calibre du canon, de même également, au besoin, au point de vue exclusif du tir, le système d'ouverture et de fermeture de la culasse. Le tireur bien exercé avec un Gras, par exemple, ou un chassepot même, établi comme il est dit ci-dessus, tirera sûrement bien au Lebel à grande distance, après très peu d'exercice, sans aucune transition autre que celle concernant la différence du recul de l'arme, due elle-même à la différence de l'importance des charges employées dans le tir réduit et dans le tir à longue portée.

Cependant, il est bien certain que si le Lebel pouvait être mis à la disposition de tous les tireurs, cela vaudrait mieux, surtout au point de vue suggestif, car, au point de vue réellement pratique de l'instruction du tir, c'est de peu d'importance, conformément à ce qui est indiqué ci-dessus.

Il existe, d'ailleurs, une raison majeure pour employer le Gras dans les Sociétés de tir (guidonné et avec le doigté du Lebel). C'est que, d'une part, cette arme, bien que démodée, donne le même groupement que le Lebel aux distances habituelles du tir réduit (20 à 30 mètres), et que, d'autre part, on peut se procurer un Gras de tir réduit très facilement et à bas prix, tandis que pour posséder un Lebel, il faut remplir beaucoup de conditions spéciales et posséder, tout particulièrement, l'équivalent d'un excellent certificat de vaccine. E. JOUVET.

Feuillères-en-Vimeu (Somme), 25 septembre 1899.

Tir réduit Lebel

Système de M. le Général Bonnet.

Bon ! voilà Landerneau en rumeur ! La France et l'Algérie se soulèvent à la nouvelle de la divulgation de l'invention de M. le général Bonnet, et, après M. du Panassa, viennent à la rescousse MM. J. Nestez et Juvet !

Je ne pensais guère soulever de telles polémiques en signalant l'invention nouvelle ; il faut en conclure que cette invention nous donne, enfin, la vraie solution du tir réduit au Lebel, tout au moins pour les tirs des régiments.

Ces polémiques sont les bienvenues d'ailleurs, et vont me permettre de préciser les précédents articles sur le même sujet.

M. J. Nestez dans le *Stand* du 30 septembre, dit, qu'il avait cru devoir user des balles Bonnet en les plaçant la partie creuse en arrière, vu leurs dimensions, s'ils étaient renseignés auparavant, il aurait appris que ces balles devaient, au contraire, être employées la partie pleine en arrière, cela étant expressément voulu par l'inventeur après expériences précises n'ayant rien laissé au hasard.

Les balles creuses à l'avant ne sont pas, du reste, une nouveauté (il est assez rare de trouver sous le soleil quelque chose d'absolument nouveau) ; on trouve fréquemment de ces balles allégées, notamment en Angleterre, chez Eley brothers, pour les revolvers et pistolets Webley et même en France dans certains tirs parisiens employant les revolvers Smith et Wesson (tir réduit), et les excellents pistolets Chevalier. A la vérité ces balles sont moins creuses que les balles Bonnet, mais cependant la concavité de leur partie avant aurait pu renseigner M. J. Nestez sur l'emploi de la Balle système général Bonnet.

Ici je vais exprimer à M. J. Nestez, le regret d'avoir mis en doute ses connaissances en balistique ; par les expériences auxquelles il s'est livré, il est facile de voir que, sous ce pseudonyme, se trouve un véritable amateur de tir et un propagandiste de ce noble et utile sport ; et la graine en est si rare, que je suis absolument désespéré d'avoir égratigné (oh ! légèrement !) son légitime amour-propre.

Ce dont je le prie de vouloir bien prendre acte !

Ceci-dit, je ferai remarquer à M. J. Nestez, qui rend ironiquement hommage aux miennes (à mes connaissances en balistique ?), que ce n'est pas par déductions théoriques que j'affirmais que les balles Bonnet (je n'ai pas dit toutes les balles) devaient sortir en menus fragments de la bouche du canon du Lebel ; c'est au contraire à la suite d'expériences, chèrement payées, que je suis arrivé à la conclusion ci-dessus, et ce n'est pas l'essai des cinq cartouches de M. J. Nestez qui viendra détruire mon appréciation : Voici sur quoi repose cette affirmation.

En fondant, en 1893, la Société civile de Tir d'Epinais, j'avais eu pour objectif de propager le tir uniquement au fusil Lebel (tir réduit) ; à ce moment, il n'était pas encore question d'obtenir pour les Sociétés et les amateurs notre fusil modèle 1886, et force me fut d'en commander quatre à un arquebuser parisien ; mais je commis la faute de ne pas spécifier une rayure à longs pas, comme celle du Gras, de la Martini ou de la Winchester ;

les fusils furent livrés avec rayure courte, au pas de 24 c/m, comme celle du véritable Lebel ! Naturellement l'idée nous vint d'employer la poudre sans fumée, dans le seul système alors connu de tir réduit Lebel, celui de la Société française des Munitions : Tube acier rigide, charge au culot, 2 1/2 décigr., balle cylindrique avec concavité au culot !

Aux essais (avant de faire tirer nos sociétaires), les rendements obtenus furent absolument déplorables : dispersion considérable, coups anormaux très fréquents, rupture de balles, etc... et nous dûmes nous satisfaire de la petite charge de poudre noire de la Société française des Munitions avec balle ronde. Ce fut notre Société qui inaugura, je crois, ce système, les balles ayant dû être fabriquées spécialement pour nous ; cela était loin de valoir le système Juvet actuel, mais nous donnait cependant une satisfaction relative !

Mais le plus grave inconvénient des charges de poudre sans fumée (explosif très brisant), que nous avions l'intention d'employer, consistait en ce que bon nombre de balles se trouvaient dilacérées ou brisées. — Des morceaux de plomb du culot concave de la balle restaient dans la rayure ; la balle suivante passant par dessus, sans les chasser, refoulait ces débris dans le métal du canon, mutilant profondément la rayure au point de faire saillir l'acier du canon à l'extérieur, produisant des bosses visibles à l'œil nu sur le canon ; nous eûmes ainsi deux fusils perdus, l'un ayant une seule bosse, le second trois, dont une énorme. — Et cependant la balle employée était massive, présentant seulement une légère concavité au culot ; jugez un peu si nous avions employé des balles creuses, système Bonnet, en plaçant la partie creuse en arrière : il est probable que la plupart d'entre elles se seraient ouvertes comme un parapluie à la sortie du Lebel !

Il découle clairement de tout cela qu'il est impossible de songer à employer un système qui offrirait le danger de détruire les armes de cette manière, même si le fait ne se produisait que pour seule balle sur mille !

Donc, l'honorable contradicteur de M. J. Nestez ne s'est pas même légèrement trompé, et sa compétence dans les questions balistiques, si agréablement blaguée, n'a rien à souffrir de l'article du « Stand ».

Nota : Si les balles étaient de deux dixièmes plus faibles ! Alors !! alors ! elles ne prendraient pas suffisamment la rayure, ce qui rendrait le tir irrégulier ; de plus elles ne pourraient pas être assez fortement serties dans l'étui : deux vices qui me sembleraient plus que suffisants pour écarter systématiquement ce système de tir réduit, s'il était ainsi compris, ce qui n'est pas le cas !

M. J. Nestez étant servi, je passe à l'article de M. Juvet. — Ici, le genre de polémique change et devient courtois ; je répète d'ailleurs que si la polémique précédente est devenue quelque peu aigre-douce, c'est un peu ma faute, j'en fais mon mea-culpa, souhaitant pour les discussions futures, qu'elles se continuent à la manière française, courtoisement, avec raisonnements et syllogismes complets, étant écartés les insinuations et les procédés piquants, comme cela doit se comprendre entre bons camarades, attelés à la même œuvre.

Tous les tireurs connaissent bien d'ailleurs l'excellent homme qu'est M. Juvet (je n'ose dire camarade étant un peu jeune pour me permettre une telle familiarité), et ne seront pas étonnés du ton de son article, et s'ils considèrent que le polémiste se trouve, ici, doublé d'un industriel, sa modération ne leur en paraîtra que plus méritoire. Cependant il sera facile à M. Juvet de constater que nous sommes, au fond, complètement d'accord au sujet du tir réduit Lebel.

M. Juvet dit que : malgré les qualités incontestables de précision et de propreté qui caractérisent son armement, on n'a pu l'adopter, parce qu'on désire une cartouche de tir réduit semblable extérieurement (ou à peu près semblable) à la cartouche du tir de guerre. — Eh bien mais ! voici la solution de M. le général Bonnet, qui répond exactement aux desiderata de la lettre de M. le ministre de la Guerre, du 25 mars 1899, et jusqu'à présent nulle autre solution ne s'est rapprochée aussi pleinement du programme

imposé par le ministère, pas même le système employé pour la carabine de cavalerie employant des balles blindées de cuivre rouge devant coûter très cher, ni le système (abandonné) employant les balles d'aluminium !

Je suis également d'accord avec M. Jouvet, quand il dit qu'il n'est pas indispensable pour instruire les tireurs de ne se servir absolument que du Lebel. Il n'aura qu'à relire ma petite brochure pour s'en convaincre : toutes les armes, depuis le Flobert jusqu'au Lebel, en passant par l'infinité variété des carabines, sont bonnes pour l'instruction du tir jusqu'au moment de l'arrivée au régiment ; arrivé là, le problème est tout différent, et M. Jouvet voudra bien m'accorder qu'il y aurait grand intérêt à faire tirer chaque soldat avec son propre fusil, même au tir réduit, et surtout au tir réduit : ce qui semble indiquer encore la solution de M. le général Bonnet, pour les raisons déjà données dans les articles précédents.

Evidemment aussi, le point de vue suggestif pour le tir au Lebel n'est pas à dédaigner ! Cette arme a un attrait tel pour tous, qu'on voit souvent des amateurs s'abstenir de tirer, si on leur offre le Gras ordinaire, alors qu'ils auraient tâté de plusieurs séries, si on avait pu leur offrir de tirer au Lebel : suggestion soit : mais cela est bien réel !

Enfin, la raison du bas prix du fusil Gras comparativement au prix du Lebel n'est pas entièrement satisfaisante : il y a en France environ 1,800 à 2.000 tireurs au plus, possédant un Lebel, sur un chiffre de 150,000 tireurs ; c'est donc le petit nombre, et les autres se servent des armes appartenant aux Sociétés : alors !!!

Pour terminer cet article déjà trop long, et puisqu'il est question plus haut de suggestion, je vais me permettre de suggérer à M. Jouvet une idée : Jusqu'à présent, personne ne fabrique la munition système de M. le général Bonnet ; M. Jouvet possède un outillage complet pour la production parfaite des balles-charges de son système ; il est à présumer qu'il produirait aussi bien et aussi régulièrement les cartouches Bonnet ; pourquoi M. Jouvet n'entreprendrait-il pas cette fabrication ? Il prélèverait son légitime bénéfice sur ce genre de munitions comme sur celles de son invention !

Tout le monde serait satisfait y compris M. Jouvet ! Ainsi soit-il !

Epinaly (Sein), 1^{er} octobre 1890

F. GRASSET.

Pour les Masses.

Tir populaire. — Cibles Marseille.

Catégorie 9.

Armes de guerre, toutes positions admises. Pas de droit de Tir. Munitions seules à payer.

Nous lisons dans le *Carabinier-Gymnaste* :

Sont exclus de cette catégorie les tireurs classés aux précédents Concours nationaux et aux championnats, ainsi que les lauréats des catégories 2 et 4 du présent Concours et les 50 premiers des autres catégories, sauf la catégorie Jeunesse.

Pour autrement dire, cette série est offerte à la masse du public, qu'on soit ou qu'on ne soit pas tireur, et par ce fait, très important à retenir, que les prix sont délivrés à la meilleure balle, tout le monde — même celui n'ayant jamais tiré une arme de guerre — peut tenter la chance du coup du hasard et cela d'autant mieux que la tentative ne coûte que le prix des munitions (4 balles pour 0 fr. 50 c) et qu'il suffit de faire une belle balle pour être classé, eût-on mis tout le surplus hors cible.

D'autre part, comme les bons tireurs sont exclus de cette catégorie, les chances restent aux nouveaux.

En plus, et pour faire encore mieux le profit de la chance, le Tir est arrêté à la 2^e mouche, ce qui fait que l'argent n'a pas le dernier mot à ce jeu populaire qui a fait tout le succès du Tir en Suisse.

Dans ces conditions, tout ce qu'il y a de valide à Marseille et dans la contrée, ne manquera pas de se rendre à la belle fête

du Tir au Pharo et pas un homme ne voudra s'en retourner sans avoir tiré à la cible Marseille.

On ne dira jamais assez haut la portée de cette catégorie : c'est tout simplement la résurrection du Tir Français par le recrutement au sein des masses, recrutement qui était impossible par les errements le plus souvent suivis, car le Tir se présentait sous 2 faces également rebarbatives pour les nouveaux : *forte dépense et Tir à la série.*

En faisant tirer pour rien et au centre, c'est l'Ere nouvelle qui s'ouvre pour l'exercice national.

Bravo ! Marseille !!!

A propos des primes de cartons, un confrère, passablement coutumier du fait, nous en baille une très succulente. Il prête aux tireurs du midi, la moulerie que voici :

Les cartons ne complèteraient pas seulement comme primes ou remboursement, mais les points, pour le classement, correspondraient au coût payé pour la série : c'est-à-dire qu'ayant payé 2 ou 3 francs, il serait compté, au tireur, comme points, les cartons obtenus multipliés par 2 ou 3, si bien qu'un amateur ayant amené 4 cartons dans une série, obtiendrait 72 ou 108 points (la limite du carton étant 9 points) au minimum, quand le maximum possible est 40 points.

Une réflexion s'impose : prêter aux autres de pareilles énormités, n'est-ce pas avouer qu'on est capable de les commettre soi-même ?

Mais l'homme étant connu, les camarades du Midi ne pourraient se fâcher : on sourit et l'on passe outre.

E. ISABELLE dit le Basi.

COMMUNICATIONS

Société des Tireurs du Rhône. — Voici les résultats du concours mensuel d'octobre :

1^{re} Catégorie, à 200 mètres tir à répartition réservé aux sociétés laïcs 1. Hess, 8 cartons ; 2. Fougère, 3.

2^{me} Catégorie, tir au centre, à 200 mètres. Concours public, maximum quatre mouches, classement à la meilleure, 1. Hess, 425 degrés ; 2. Vially, 501 ; 3. Berlin père, 512 ; 4. Fougère, 543 ; 5. Keller-Dorian, 586 ; 6. Thomas, 841.

3^{me} Catégorie, tir réduit, séries illimitées, classement aux 4 meilleures : 1. Berlin père 132 points ; 2. Fougère 114.

Les élèves de l'école de tir nés en 1878 sont instamment priés d'assister à la séance du 15 octobre ; classement pour le concours d'honneur du 5 novembre.

Société de tir de Lyon. Résultats du concours public du 1^{er} octobre à 300 mètres (série) : 1. Huvel, 41 points ; 2. Landry, 39 ; 3. H. Martin, 38 ; 4. Magnard, 37 ; 5. Plumant, 36 ; 6. M. Perrier, 36 ; 7. Piister, 35 ; 8. Bise, 34 ; 9. Hess, 33 ; 10. Belleguy, 31 ; 11. Goyvannier, 30 ; 12. Keller-Dorian, 30 ; 13. T. Cornu, 29 ; 14. J. Collin, 27 ; 15. Réveil, 26 ; 16. V. Perrier, 25 ; 17. Hegelschweiler, 24 ; 18. Sidler, 14 ; 19. Maurice, 14 ; 20. Morand, 14.

♣ Dimanche 8 octobre le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche ; l'après-midi tir aux cartons réservé aux Sociétaires.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures à partir de 11 heures.

ROANNE. — **Concours de Tir.** — La Société de Tir du 10¹e Territorial commencera dimanche son concours annuel, au Stand de la rue du Calvaire. Comme chaque année, de nombreux et beaux prix seront accordés aux lauréats des différentes cibles.

L. ARDAINE.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Avant-Programme des régates de Nice

Chaque année le Club Nautique et le Club de la Voile réunis organisent, à Nice, de grandes régates internationales très suivies.

Les régates à la voile en 1900 auront lieu du 4 au 17 avril.

Les régates à l'aviron, qui sont toujours les premières dans

la région et marquent le commencement de la saison du rowing, auront lieu, comme précédemment, le lundi de Pâques, soit le 16 avril prochain. Toutes nos Sociétés Lyonnaises se font généralement représenter par leurs meilleurs rameurs ou ceux qui ont déjà un entraînement suffisant. Nul doute que cette année, ces régates n'aient le succès des années précédentes. Cette grande manifestation sportive est toujours très intéressante, et attire aux fêtes de Pâques, des rameurs italiens, qui (on s'en souvient) ont brillé aux premiers rangs, des Genevois, des rameurs Parisiens, du Nord et ceux de la Côte d'azur.

Voici l'avant-programme des régates à l'aviron :

Canoës un rameur sans barreur (**juniors**) ;

Canoës un rameur sans barreur (**seniors**) ;

Yoles franches deux rameurs et barreur (**juniors**) ;

Yoles franches deux rameurs et barreur (**seniors**) ;

Yoles franches quatre rameurs et barreur (**juniors**) ;

Yoles franches quatre rameurs et barreur (**seniors**) .

Parcours : 1.600 m., 1.800 m. et 2.400 m. un seul virage.

Des indemnités de déplacement seront données. Les prix consisteront en médailles de vermeil, d'argent et de bronze et en objets d'art.

En plus des courses indiquées ci-dessus, le Comité des régates du C.N.N. met à l'étude une course de canoës à deux rameurs sans barreur et une course de canoës pour vétérans.

Nous sommes heureux de féliciter le Comité niçois de son initiative, en espérant que ces beaux projets, tout en faveur du recrutement des scullers, pourront se réaliser.

Nous publierons le programme définitif avec tous les renseignements qui nous seront adressés sur l'organisation de cette belle journée.

GRENOBLE. — L'*Aviron Grenoblois* a célébré dimanche sa fête annuelle suivie de banquet.

Voici le résultat des courses :

1^o **Yole à 4 contre outtriger à 4.** — 1. Plan-Plan (outrig.), Rosset, Perret, Viande, Mitschler ; 2. Sentinelle (yole), L. Bouvier, Damotte, Rosset, M. Pollet, à 2 longueurs.

2^o **Yole à 2 contre skiff.** — 1. Coco (skiff), César Bouvier ; 2. Pi-hou, Rosset, A. et Rosset J., à 3 longueurs.

3^o **Yole à 2 contre skiff.** — 1. Pi-hou, L. Bouvier et Perret ; 2. Coco, C. Bouvier, à 3 longueurs.

Aussitôt après les courses les membres de l'A. G. sont allés terminer la fête à Gières où un excellent banquet les attendait. Le président, M. Rosset-Fassioz, a porté force toasts et chacun donnant libre cours à sa joie, la réunion finit très tard.

L. BOUVIER.

LA NATATION

Baigneurs et Nageurs

par A. POULAILLON

« *Pro Humanitate Sæpe,
Pro Patria Semper!* »

I. — De l'Utilité de la Natation.

Le but principal qu'un écrivain doit se proposer, c'est d'instruire ses lecteurs et de leur faire comprendre qu'il n'y a rien de beau ou de bon à exécuter, que ce qui tend à détourner un mal ou à procurer un bien public.

Je déclare donc tout d'abord, qu'en écrivant cet ouvrage, je suis sans ambition, sans désirs, sans prétentions. L'amour de la Patrie est mon unique motif.

Mes moyens sont des plus simples. C'est d'essayer de convaincre mes concitoyens de la nécessité de cultiver, dès l'enfance, un art qui doit avoir une grande influence sur notre vie ; qui doit nous rendre forts, agiles, adroits, sains, gais, contents de nous-mêmes, propres à tout entreprendre, à tout exécuter,

à nous distinguer du vulgaire ; un art qui doit nous donner le pouvoir de faire du bien à nos semblables, et nous replacer, sur l'échelle des êtres animés, au rang que la nature nous avait assigné.

Dans cet opuscule, j'ai fait en sorte de ne rien omettre d'intéressant, d'écarter les détails minutieux, les laissant se former sous la plume d'eux-mêmes, de manière que la confusion et la surcharge soient également prosrites. A la faveur des lumières qu'il présente, le lecteur attentif verra s'étendre devant lui la sphère de ses connaissances ; il sentira éclore ses propres réflexions et suivra sans peine un raisonnement sinon élégant, mais facile dans le labyrinthe où il sera conduit sans effort.

J'ai toujours pensé qu'il est plus louable de faire pour le bien public quelque chose qui paraisse ordinaire ou même médiocre que de faire quelque chose de fort éclatant, qui ne lui serve de rien, ou qui lui coûte trop cher. De sorte que si l'on fait attention à l'intérêt, ou à la noblesse du but poursuivi, on sera plus indulgent pour l'auteur ; on lui fera même grâce des sentiments qu'il déploie et du coloris qu'il leur donne.

Le premier devoir de l'équité est de rendre justice aux auteurs qui nous ont devancés, à qui nous sommes redevables de travaux consciencieux où j'ai, je le déclare en toute franchise, puisé des matériaux de première nécessité. C'est de règle d'ailleurs ; car à quoi en serait réduit l'esprit humain, s'il n'avait, pour se conduire, que les lumières incertaines de son intelligence qui, souvent, l'abusent et le fatiguent sans le fixer et s'il ne pouvait s'éclairer des écrits antérieurs ?

Relever quelques passages saillants, les citer, les analyser même pour donner plus de corps à ses idées, n'est pas du plagiat et ne peut être taxé de faute ? En serait-ce une, qu'en cette circonstance j'estime que les fautes instruisent, et je ne me suis jamais proposé que d'instruire.

Les mots sont seulement des mots ! Les articles, écrits par par quelques hommes généreux contre la pornographie qui dévore la nation dans un chatouillement immonde, n'ont pas plus suffi à assainir moralement la France que les brochures des hygiénistes ne suffisent à l'assainir physiquement ! Mais est-ce une raison pour s'arrêter dans le bon chemin ?

M. Léon Verdonck qui a écrit un *Traité pratique de natation*, repousse, comme inutiles, dans sa préface, toutes les considérations que les écrivains emploient ordinairement afin de convaincre leurs lecteurs de la nécessité et des avantages de la natation. Il n'admet que la pratique, sans remarquer que si cela produit des résultats dans la région du Nord où il professe, il n'en est pas du tout de même dans les autres parties du pays où il faut employer tous les moyens de persuasion pour arriver non seulement à la vulgarisation de ce sport, mais simplement à en répandre le goût.

Ce à quoi il faut aboutir, c'est à faire entrer cela dans l'esprit des instructeurs ou des éducateurs de la jeunesse ; c'est de les convaincre, en un mot, que c'est un devoir pour eux d'inculquer à leurs élèves que tous les exercices corporels sont utiles pour être à même de rendre des services à l'humanité et à la Patrie et que parmi ces exercices il est naturel de comprendre la natation. Quand je dis : « les instructeurs ou éducateurs de la jeunesse » je ne veux pas indiquer seulement le professeur ou le moniteur, je comprends aussi les parents, les organisateurs ou promoteurs de fêtes nautiques ou patriotiques.

Apprendre à nager ? Certes, qui pourrait en contester l'utilité ? Chacun de nous a encore présent à la mémoire le terrible naufrage de *La Bourgogne*. Entre mille autres exemples que l'on pourrait citer, celui du jeune Maurice Devais, entraîné presque au fond du gouffre creusé par l'énorme navire s'enfonçant dans les flots, et réussissant à sortir de l'abîme, sain et sauf, n'est-il pas concluant ?

Et le cas du professeur Lacasse parvenant à sauver sa femme, puis à se sauver lui-même. Et le cas de tous ceux qui purent gagner à la nage les radeaux et les embarcations ne viennent-ils pas corroborer un fait qui est d'ailleurs d'observation constante ?

Combien d'autres enfin ont été sauvés par d'excellents nageurs qui joignaient à l'adresse, le courage et le dévouement servis par leur confiance en eux-mêmes ? Celui qui se sait bon nageur n'hésite pas à se jeter à l'eau pour sauver une personne qui se noie, et le plus souvent il réussit dans sa tentative; mais un mauvais nageur qui se dévoue dans une circonstance semblable fait un acte d'héroïsme inutile et qui n'aboutit ordinairement qu'à livrer à la mort deux victimes au lieu d'une !

Le philanthrope *Pestalozzi*, qu'il suffit de nommer, lorsqu'on traite de l'éducation, pour apporter un poids immense dans la balance de la discussion, regardait la Gymnastique, dont la natation est une des branches les plus importantes, non seulement comme un moyen assuré de développer les forces physiques de l'homme, de lui donner de l'endurance, de la grâce, de le garantir de la majeure partie des dangers dont sa frêle existence est environnée, mais encore comme une des voies qui peuvent conduire à la perfection morale, au développement plus parfait de l'intelligence, à la pratique de la vertu.

Jusqu'à ce jour on n'attachait malheureusement nulle importance aux exercices natatoires. Et cependant, ils devraient être la partie la plus essentielle de l'éducation physique. Car s'il est une circonstance où, pour l'utilité de l'homme, l'art doit prêter des secours à la nature, c'est évidemment lorsqu'il s'agit de se sauver d'un élément que nous craignons, notre plaisir, nos besoins ou notre ambition nous font braver journellement; il n'en est point, en effet, dont l'homme devienne plus souvent et plus malheureusement la victime.

Que dit M. G. de Saint-Clair, dont la compétence sportive fait autorité : « La natation est non seulement le plus agréable et le plus hygiénique de tous les sports, mais est encore le plus utile. L'art de nager n'est pas exclusivement un passe-temps, il est aussi une obligation que nous impose notre existence et celle de nos semblables, que l'on ne peut même se dispenser de pouvoir secourir. En outre, de tous les sports physiques, c'est celui qui s'apprend le plus facilement ».

« Je ne pense pas qu'il soit de nos jours bien nécessaire de faire ressortir toute l'utilité de l'usage de l'eau froide. Au point de vue de la santé, à tout âge et notamment à l'âge où l'homme adolescent travaille le plus, l'influence de l'eau, sous quelque forme que ce soit, bains, douches ou tubs, calme les nerfs, débarrasse les pores des impuretés qui obstruent, tonifie le corps, tout en affermissant les muscles et en activant la circulation ».

« Ajoutez la natation à la balnéation et vous aurez en outre un excellent et sain exercice, exercice complet, dont les effets physiologiques ont été décrits et appréciés par les savants les plus éminents ».

Le docteur F. Lagrange classe la natation parmi les exercices qui ne déforment pas. « La natation, écrit-il, exige une action régulière de tous les muscles. Le corps doit progresser dans cet exercice par un mouvement d'extension qui, partant des jambes, se propage aux cuisses, à la colonne vertébrale et aux membres supérieurs ».

Les exercices de natation ont le double avantage de réunir l'action bienfaisante du bain à l'effort musculaire. Par les mouvements réguliers qu'ils impriment à toute la machine animale, ils contribuent puissamment au développement du système musculaire, au maintien des proportions harmoniques du corps et à leur fonctionnement normal. La natation produit une action favorable sur les grandes fonctions de l'économie; la digestion et la nutrition, la respiration, la circulation et l'innervation. Elle constitue un exercice éminemment hygiénique et des plus propres à conserver la santé et à fortifier l'organisme.

(A suivre).



CYCLISME

Commission de vélocipédie militaire de l'U. V. F.

L'Union Vélocipédique de France qui s'est toujours intéressée à la Vélocipédie militaire, mettait, en 1888, à la disposition de l'autorité militaire, les premiers cyclistes civils pour participer aux manœuvres. L'année suivante, elle créait des brevets de vélocipédistes et organisait des épreuves destinées à former des cyclistes doués de qualités suffisantes de résistance pour rendre des services vraiment utiles à l'armée. A la suite de ces épreuves, elle délivre, avec le diplôme, un livret militaire.

Depuis, elle a toujours suivi, avec le plus vif intérêt, les successives évolutions et les progrès du cyclisme militaire et, dès l'origine, elle a soutenu cette thèse, que le rôle du vélocipédiste militaire ne devait pas se borner à celui d'estafette, mais qu'il était appelé à devenir beaucoup plus important.

Les expériences des dernières grandes manœuvres ont fait la lumière; elles se sont montrées si concluantes que les résultats ont ouvert les yeux aux plus prévenus que le cyclisme militaire va prendre, sans aucun doute, une grande extension.

Que faut-il pour cela ? De bons cyclistes militaires. C'est là précisément le point faible, et les autorités militaires se plaignent vivement de ne pas trouver, chez les cyclistes qui s'offrent à elles, les qualités requises pour remplir convenablement un autre rôle que celui d'estafette. Ce sont généralement de bons marcheurs, mais il leur manque l'instruction théorique et pratique indispensable. La plupart sont, pour ainsi dire, incapables de lire une carte et de s'orienter sur le terrain. Comment pourrait-on leur confier une mission quelconque, s'en servir comme éclaireurs ? Aussi le bon vouloir des chefs se trouve-t-il paralysé par de très sérieuses difficultés.

Donner aux cyclistes, au régiment même, l'instruction spéciale qui leur manque ? Le temps fait défaut. Le cycliste militaire devant être apte, dès son arrivée au corps, à remplir le rôle qui lui incombe, doit être formé et instruit avant son entrée au régiment.

C'est le nouveau but que l'Union cherche à atteindre, en créant une commission spéciale, où on s'efforcera de faire entrer tous ceux qui ont, en ces matières, une réelle compétence. Et non seulement la Commission aura à diriger l'ensemble des travaux d'instruction d'ordre théorique et pratique, mais encore elle étudiera toutes les questions qui se rapportent à la vélocipédie militaire. Elle s'efforcera d'obtenir, pour le cyclisme dans l'armée, la place qui paraît devoir lui revenir et, pour les cyclistes militaires, la situation, les avantages que seront en droit d'attendre les jeunes gens ou les hommes à qui on demandera une instruction plus développée et un service plus intelligent et plus pénible.

La création de la Commission de vélocipédie militaire correspondait à un besoin, à une nécessité et la meilleure preuve est l'adhésion des officiers supérieurs qui ont bien voulu accepter la lourde tâche de la former et d'en remplir les principales fonctions.

Cette Commission est ainsi composée: *Président*: M. le Hérissé, député; *Vice-Présidents*: MM. le colonel Sever, breveté d'état-major, le colonel Delbos et Méhé; *Secrétaire*: M. Mouillard.

Pour arriver aux résultats énoncés ci-dessus, la Commission se propose particulièrement :

1° De dresser les jeunes gens, qui, au moment de leur appel sous les drapeaux, seront susceptibles d'être utilisés comme vélocipédistes-estafettes, comme cyclistes combattants ou éclaireurs.

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

2° Perfectionner l'instruction militaire des hommes en formation de réserve, aptes à être employés comme ci-dessus;

3° Développer leur instruction théorique et pratique par des conférences suivies d'exercices sur le terrain.

Instruire en amusant, en intéressant et en promenant, tel est le but de cette nouvelle Commission.

L'instruction théorique sera donnée : 1° Par des articles techniques insérés dans le *Bulletin*; 2° Par des conférences qui auront lieu dans les locaux désignés par l'Union aux jours et heures indiqués au *Bulletin*.

Dès la belle saison, des exercices pratiques seront organisés par les anciens sous-officiers de l'armée.

Ces exercices auront pour but de faire acquérir, tout d'abord, à chacun, l'instruction individuelle et principalement la lecture de la carte d'état-major.

Cette instruction terminée, des groupes seront formés et de petits thèmes de tactique leur seront donnés. afin de suivre un programme qui sera arrêté par la Commission.

Plus tard, ces groupes se réuniront sur le terrain, pour étudier les diverses opérations auxquelles peut être employée une unité cycliste.

Les thèmes d'exercices seront donnés d'après la carte au 1/80 000 sur des terrains permettant de concilier les trois conditions : tourisme, tactique et histoire militaire.

L'autorisation d'exécuter des tirs à la cible sur les champs de tir de l'armée sera demandée aux autorités militaires.

Tous les renseignements utiles aux adhérents, pour assister à ces exercices et aux conférences seront insérés en temps opportun dans le *Bulletin*.

Il sera organisé dans toute la France, sous le contrôle de la Commission par les soins des Consuls et vice-Consuls, qui, dans leur région, rechercheront les anciens officiers et sous-officiers de l'armée, qui voudront bien apporter le concours de leurs connaissances militaires, des unités cyclistes.

Tous les membres de l'Union et des Sociétés affiliées pourront assister aux exercices et conférences.

Des brevets ayant pour but de faciliter l'admission aux emplois de cyclistes militaires seront délivrés après des épreuves spéciales et moyennant certaines conditions arrêtées par la Commission militaire.

Les lignes qui précèdent ouvrent déjà un champ suffisamment vaste aux premières études et nous serons heureux de recevoir à cet effet les communications que MM. les officiers qui s'occupent spécialement de ces questions, voudront bien nous faire; nous les insérerons avec le plus grand plaisir au *Bulletin officiel*, en observant toute la discrétion nécessaire.

Cyclophile Lyonnais

Le Cyclophile Lyonnais organise pour dimanche prochain 8 octobre, sa dernière sortie officielle de l'année sur le petit village de Bans, à 2 kilomètres de Givors.

Départ du siège, 23, rue d'Algérie, à 8 heures du matin. Dîner à midi.

MM. les sociétaires qui désirent prendre part à cette sortie sont priés de se faire inscrire.

Union Vélocipédique Lyonnaise

L'U. V. L. fera courir, dimanche prochain, 8 courant, son championnat fond 100 kil., sur Saint-Jean-de-Bourneay.

Le départ sera donné à 7 heures précises, place de Montplaisir.

Si le temps le permet, nous sommes persuadés d'avance qu'un joli temps sera établi, car un des coureurs se propose d'abaisser le record.

Cyclophile Tête-d'Or

Le championnat du Cyclophile Tête-d'Or, sur la distance Lyon-Bourgoin, a été couru, dimanche, malgré un vent violent qui annihilait les efforts des coureurs. Voici les résultats :

1^{er}, Legros, 2 h. 23; 2^e, Marlons, 2 h. 31; 3^e, Pochon, 2 h. 48; 4^e, Durand, 2 h. 57.

Etaient présents à l'arrivée : MM. Grollier, chronométrateur; Savoie, Lhopital, Vallin, Bonneton, président des amis du Clever, qui a eu le plaisir de voir arriver bon premier, sur sa machine, un cleverien endurci, M. Legros. Après le championnat, un joyeux banquet a réuni la société autour d'une table bien servie, au restaurant des Terrasses, à Cusset.

On a bu aux vainqueurs et aux succès futurs du Cyclophile Tête-d'Or. Des chants ont suivi et l'on a vigoureusement applaudi les chanteurs cyclistes.

Ajoutons que le président de la Société des Amis du Clever a dû quitter un peu rapidement la Société, obligé de partir le soir même comme vélocipédiste militaire pour suivre les manœuvres du corps de santé. M. Bonneton est attaché au service personnel du général Peloux.

Typo-Cycle Lyonnais

La réunion mensuelle a eu lieu mardi, 3 octobre. Dès l'ouverture de la séance, le trésorier a donné le compte rendu de la caisse et on a procédé à la nomination d'un secrétaire. A mains levées, M. Berthier a été élu à l'unanimité.

Nous regrettons l'absence de Vialel qui depuis quelque temps néglige un peu ses fonctions, peut être pour mieux les remplir d'un autre côté; rien de la mise en pages du journal.

Après avoir réglé ces questions de détail, M. Rossi, du *Lyon-Sport*, invité par la Société à présider la distribution des médailles, a pris la parole. Avec une mémoire fidèle, il a fait l'histoire du Typo-Cycle, depuis la fameuse course de Bourgoin, la première course organisée exclusivement pour des typos, et dont il fut un des principaux innovateurs. Il donne ensuite à la Société l'idée de s'affilier à l'U. S. F. S. A., en faisant ressortir les avantages dont on pourrait bénéficier, et il prévoit même que l'idée en se propageant favoriserait certainement la formation d'une société de typos à Paris, et dans la plupart des départements. Au Typo-Cycle, on a compris l'importance de ces paroles et le bureau discuter sérieusement à ce sujet.

M. Rossi remercie les membres de la Société de l'avoir choisi pour présider cette séance, et il procède à la remise des diplômes et médailles; il serre la main à chaque champion, le félicite, et nous conseille l'entraînement. En terminant, M. Rossi se fait inscrire comme membre honoraire et lève son verre à la prospérité de la Société et à son aimable et dévoué président, M. Colombier. M. Boiron, au nom du Typo-Cycle le remercie chaleureusement et boit au *Lyon-Sport*.

La distribution des prix est terminée, le champagne mousse dans les coupes et la parole est aux chanteurs. Nous applaudissons successivement Campmas, dans *Pauvres fous*; Collombet fait trembler la salle avec *La Vigne*; Boiron nous dit *Charme d'amour*; Hattenberger, la basse bien connue, nous détaille le *Pif-paf* des Huguenots avec une correction parfaite; Mosset, dans les *Stances*, est irréprochable; Désestrais nous a roucoulé une petite romance dont le nom m'échappe; Dautre nous a fait plaisir dans *La Marchande de Journaux*, une chanson de son père; Simon (genre Kam-Hill) a été superbe dans *La Fanchette*; Berthier a été amusant avec sa chansonnette *Quand on a travaillé*; enfin la soirée s'est terminée par *Un p'tit verre de picton*, que Marius Collombet nous a chanté avec son brio habituel, et dont le refrain a été enlevé par tous les sociétaires.

Bref, si on fait de la bonne besogne au Typo-Cycle, on ne s'y ennue pas pour cela!

DUCHASSIS,

SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin.

Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est **Goûtez, comparez et jugez.** — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

ROANNE. — Union des Cyclistes Roannais. — *Le Grand Prix de Roanne.* — Fidèle à ses excellentes traditions sportives, l'U. C. R. vient d'arrêter définitivement la date du dimanche 15 octobre prochain, pour faire courir son Grand Prix annuel, qui a toujours attiré à Roanne les meilleures pédales et au Vélodrome une affluence considérable de spectateurs. Rappelons que cette intéressante épreuve qui se courra pour la troisième fois a été gagnée, la première fois, en 1897, par l'anglais Gascoyne devant Nomo, Domain, Reboul, etc. En 1898, Ludovic Morin se l'adjugea battant Louvet, Domain, Le Veler, Fossier, etc., etc.

Voici le programme détaillé de ce « great event ».

Internationale. — *Amateurs*, 10 kilomètres avec entraîneurs, 4 prix objets d'art, valeur 150 fr.

2^e **Grand-Prix** (1500 m.). — *Course à l'américaine*, 500 fr. au 1^{er}; 100 au 2^e et 50 au 3^e.

3^e **Handicap international** (1500 m.). — 200 fr. au 1^{er}, 100 au 2^e et 50 au 3^e.

4^e **Consolation** (1500 m.). — 4 prix : 50, 30, 20 et 10 fr.

Les engagements seront rigoureusement clos le mardi 10 octobre, à 10 heures du soir.

Nos félicitations aux divers organisateurs et tous nos souhaits pour le succès du Grand-Prix de l'U. C. R.

L. ARDOIN.

MACON. — Vélo-Club Mâconnais. — Dimanche dernier, le V. C. M. organisait sur la route de Mâcon-Saint-Georges et retour, son championnat annuel sur 100 kilomètres, sans autres entraîneurs que des bicyclistes, ceci pour égaliser toutes les chances.

Favorisée par le temps dans sa première moitié, la course fut plutôt dure dans la seconde; le vent du midi s'étant levé subitement en soufflant avec violence, gênait terriblement les coureurs après le virage de Mâcon.

A 7 heures du matin, huit concurrents sont sur la ligne et partent au signal du starter.

Le train n'est rien moins que vite et les 25 premiers kilomètres se font à une allure de père de famille, et en un temps que ne désavouerait pas une tortue. A Pontanexaux, un chien fait tomber Lapierre qui, de ce fait, se trouve lâché par le peloton. Six coureurs virent autour du drapeau tenu par MM. Barbier et Déplace, et à la montée qui suit le virage, Perrin démarre soudainement, emmenant dans sa roue Siraud, Brignon et Givry, laissant derrière Vélon et Demangeon qui soufflent comme plusieurs baleines. L'allure s'est enfin accélérée, et plusieurs dévoués entraîneurs mènent un train soutenu, ce qui a pour résultats de faire lâcher Givry. Rien de saillant jusqu'au virage de Mâcon où Brignon perd une centaine de mètres en voulant gonfler ses pneus. Réflexion faite, il repart sans gonfler et se met à la poursuite de Siraud et Perrin qui, bien menés par Toussaint en mettent sérieusement pour le lâcher complètement. Après une chasse qui dure pendant 7 kilomètres, Brignon parvient à reprendre contact. Entre Romanèche et Belleville, un chien fait encore preuve de vélophobie en renversant Siraud et Perrin qui ne se font aucun mal; Perrin est le premier en selle et se lance à la poursuite de Brignon, qui a 50 mètres d'avance; mais celui-ci ne l'attend pas et, bien emmené par Geoffroy, le coureur bien connu dans la région, il augmente son avance, et, à Belleville, il a près d'un kilomètre. A 300 mètres du virage, Brignon touche la roue de Gautheron qui l'entraîne et ramasse une assez jolie pelle, qui ne le blesse pas sérieusement, mais l'ébourdise fortement; il remonte aussitôt en bécane, mais cet accident permet à Perrin de diminuer la distance qui le sépare de Brignon. A la montée de Pontanexaux, Perrin n'a plus que 30 à 40 mètres de retard; Brignon, après avoir bu un café au sommet de la montée, emballé dans la descente et, bien entraîné par Fraisse, prend une avance sérieuse, qu'il augmente jusqu'à l'arrivée. Temps 3 h. 23', Perrin 2^e à 3', Givry 3^e.

Une course de vétérans, sur 50 kilomètres, avait également

lieu sur le même parcours. M. Labatit en est sorti vainqueur après une lutte acharnée avec M. Michallet 2^{me} à 3 longueurs.

DIJON. — L'administration du Vélodrome du Parc, à Dijon, organise pour dimanche prochain, 8 courant, une grande réunion de fin d'année au cours de laquelle se disputera le Grand Prix régional créé par l'U.V.F., et le match des « Bleus » entre nos quatre meilleurs coureurs dijonnais. Deux épreuves réservées aux amateurs de l'U.S.F.S.A. et de la F.C.A.F. compléteront le programme.

Grand Prix régional de l'U.V.F. — Distance 2.000 m. par séries. — 1^{er} prix, 100 fr., offert par l'U.V.F.

Grand handicap réservé aux amateurs de l'U.S.F.S.A. et F.C.A.F. Distance 1.200 m. — Prix, 3 objets d'art.

Match de motocycles sur 10 kil. — Enjeu, 100 fr., qui seront attribués au gagnant.

10 kil. avec entraîneurs réservé aux amateurs U.S.F.S.A. et F.C.A.F. Prix, 3 objets d'art.

Match des « Bleus » entre Capelle, recordman du monde de 50 et 100 kil. sans entraîneurs, Pichegru, Paquette, et Bergey. Prix, 150, 100, 50 et 25 fr.

GRENOBLE. — L'Union Cycliste Granobloise avait organisé pour dimanche trois grandes épreuves qui se sont courues sur l'Esplanade de la porte de France devant une foule d'au moins cinquante personnes.

Et pourtant ceux qui étaient présents n'ont pas eu à se repentir car s'ils n'ont pas assisté à une épreuve de sport pur, ils ont au moins pu se dilater la rate très fort.

Voici les résultats complets de ces courses :

I. **course 1...** très indéfinie. 10 tours (6 parlants). 1. Favel, de Voiron; 2. Ferrand, 3. Seard, 4. Guillot, de Voreppe; 5. Berthier jeune, à un demi-tour.

Au deuxième tour, Guillot (de Grenoble) collant trop près derrière Favel ramasse une magistrale pelle qui l'empêche de continuer la course.

II. **Course d'amateurs** : 1. Berthier aîné, 2. X...

III. **Match des deux « cent kilogs »**. 1. A... qui gagne franchement de 25 longueurs son concurrent T... après une petite course à l'allure de 5 ou 6 à l'heure.

MARSEILLE. — La saison des jeux athlétiques étant passée, la saison de football s'ouvrant à peine, le sport n'aurait été guère intéressant à Marseille cette semaine, si nous n'avions eu, dimanche, le grand prix cycliste de Marseille (amateurs) sur 100 kilomètres sur la piste du parc Borelly.

Cette réunion sportive a été très réussie. Une subvention du Conseil Général avait permis d'offrir comme prix de magnifiques objets d'art, et tous nos outsiders connus étaient engagés. Belle journée nuageuse avec quelques gouttes de pluie seulement à la fin de la course. Affluence nombreuse qui a suivi les épreuves avec un intérêt marqué. Voici les résultats :

Vitesse amateurs. — 2.000 mètres : 1. Besson, de Marseille; 2. Bouvier, de Marseille; 3. Reyre, de Marseille; 4. Guillaume, de Marseille; 5. Toche, de la Ciotat; 6. Tisot, de la Ciotat. — Temps 2' 58".

Course military. — 1.750 mètres : 1. Oliveau, sergent au 141^e; 2. De Seigneuret, soldat au 141^e; 3. Aubrière, maître d'équipage de la flotte; 4. Pantoustier, sous-brigadier des douanes; 5. Brunet, artilleur au 19^e.

Grand prix cycliste. — 34 coureurs sur 44 engagés se rangent au poteau. On remarque l'absence de Reyre, un favori.

Le départ donné, Hess et Colin prennent la tête et ne se lâcheront pas jusqu'au 16^e tour, puis suivent Astruc, Long, Daudoy, Cauvin dans l'ordre. Astruc, mal servi par ses entraîneurs il faut l'avouer, se laisse prendre deux tours par Colin et Hess. Au 31^e tour, Colin tombe, et, rendu, abandonne. Au 36^e tour, Astruc, que vient entraîner Bourret de la façon remarquable que l'on connaît, revient vivement mais en vain sur Hess, qui conserve son avance.

Voici les temps : 1. Hess, temps 2 h. 38 ; 2. Astruc, temps 2 h. 45 ; 3. Long ; 4. Daudoy, de Grasse ; 5. Callo Vignal ; 6. Louche ; 7. Brézard ; 8. Séries ; 9. Vadoy, La victoire de Hess, très régulière pourtant, a été l'occasion d'un défi lancé par Astruc sur n'importe quelle distance de 1 à 100 kilomètres.

Il faut reconnaître qu'Astruc a déployé des qualités d'endurance qui permettent d'augurer une lutte étonnante si le défi est relevé.

En résumé, réunion très intéressante dont on ne peut que remercier le Comité d'organisation. C'est le Comité du littoral qui sera chargé d'organiser le grand prix l'an prochain. Souhaitons lui succès pareil à celui de cette année.

En attendant, on annonce une prochaine réunion de courses pour les fêtes de 25^e centenaire de la fondation de Marseille, avec subvention du Conseil municipal, qui aurait lieu dans le courant de ce mois.

PARIS. — Au Vélodrome du Parc des Princes, devait se courir dimanche dernier, le match sur une heure entre Lynton et Taylor, mais la pluie persistant, les deux matcheurs d'un commun accord avec la direction, ont décidé de remettre leur rencontre à dimanche prochain.

M. Dresgranges a fait alors rembourser le prix des places aux spectateurs.

On a cependant disputé sous la pluie quelques courses d'amateurs dont voici les résultats :

Scratch international réservé aux coureurs licenciés de l'U. S. F. S. A. et de la F. C. A. F. Finale : 1. Mauchaussat ; 2. Vasserot ; 3. Guillermet.

Troisième Critérium de l'U. V. F., ouvert aux coureurs licenciés classés en 2^e catégorie et âgés d'au moins vingt et un ans. Finale : 1. Thuau ; 2. Balajat ; 3. Desfour.

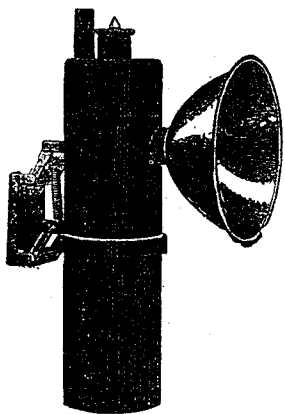
Prix Bernain, challenge interclubs. Deux clubs sont en présence, Pédale Monceau et l'A. V. I. Première manche : Challen-tonais, A. V. I. ; 2. Porcher, P. M. Deuxième manche : Vasserot, A. V. I. ; 2. Satinel, A. V. I. L'A. V. I. gagne les deux manches.

BERLIN. — Chasse a gagné le **Championnat d'Europe** (100 kilomètres) battant Wallers, Bouhours et Champion.

TURIN. — Tommaselli a continué la série de ses succès en enlevant dans son style habituel l'épreuve capitale de la journée.

Jacquelin qui avait fait le déplacement de Paris, a été parmi les battus.

Breveté France et Étranger PROJECTEUR BOULADE



Lanterne cycliste à l'acétylène

Appareil scientifique et de précision. Ne nécessite aucun réglage. Surproduction impossible.

Débit de gaz rigoureusement constant, ne dégage aucune odeur. — **Bec incassable.**

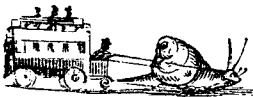
Emploie tous les carburés en grains

Entièrement construit en cuivre nickelé, en boîtes avec instruction. — **Prix : 18 fr**

Dans les principales Maisons d'Articles cyclistes

Fabrication et vente en gros aux Usines de la Société anonyme M. A. P. I. P. BOULADE Frères.

12-14-16, chemin St-Alban, Lyon-Monplaisir



AUTOMOBILISME

Moto-Club de Lyon

Le M.C.L. vient de prendre une décision à laquelle applaudiront tous nos chauffeurs et que nous nous bornons à annoncer pour aujourd'hui.

Il a décidé de donner cet hiver des conférences sur l'automobilisme, conférences variées, tantôt historiques et tantôt techniques.

Les membres des autres sociétés sportives de la ville pourront y assister dans des conditions qui seront arrêtées dans un large esprit de confraternité.

Bravo, notre M.C.L. !

Un salon de l'Automobile et du Cycle à Lyon.

On nous informe qu'il est question d'organiser dans notre ville un salon de l'automobile, du cycle et des industries qui s'y rattachent.

Ce salon serait installé sur le cours du Midi et s'ouvrirait fin novembre prochain.

Nous formons des vœux pour que ce projet soit mené à bonne fin, les éléments d'une exposition intéressante ne manquant pas à Lyon et dans la région.

Nous espérons pouvoir donner de plus amples détails dans notre prochain numéro.

Course Bordeaux-Biarritz.

La course Bordeaux-Biarritz, d'un système un peu compliqué, vu les nombreuses catégories créées, a fourni une longue liste de vainqueurs, qu'il est assez malaisé d'énumérer, les concurrents n'étant pas partis ensemble.

Voici l'ordre des arrivées à Biarritz : 1. Levegh (voiture), à 2 h. ; 2. Antony (voiture), à 2 h. 4 m. ; 3. Bertin (moto-cyclo), à 2 h. 17 m. ; 4. Petit (voiture), à 2 h. 32 m. 14 s. ; 5. Kœcklin (voiture), à 3 h. 1 m. 30 s. ; 6. Broc (voiture), à 3 h. 7 m. 10 s. ; 7. Edmond Georges (voitures), à 3 h. 15 m. 30 s. ; 8. Schneider (voiture), à 3 h. 57 m. 10 s. ; 9. Renouil (moto-cyclo), à 3 h. 57 m. 10 s. 1/5 ; 10. Ravenez (voiturette), à 3 h. 59 m. 30 s.

Voici le classement définitif :

Voitures (classe A). — 1. Levegh, en 4 h. 24 ; 2. Antony, 3. Yves Petit, 4. Kœcklin, 5. Broc, 6. Edmond Georges, en 5 h. 38 m.

Motocycles (classe B). — 1. Dertin, en 4 h. 40 m. ; 2. Rigal, en 7 h. 5 m.

Voiturettes (classe C). — 1. Ravenez, en 6 h. 23 m.

Voitures (classe A). — 1^{re} série : 1. Henri Laffitte, en 7 h. 17 m.

2^e série : 1. Lanneluc-Sanson, en 7 h. 53 m. ; 2. Barbereau, en 8 h. 45 m. 1 s.

Voitures (classe B). — 1^{re} série : 1. Cnapp, en 8 h. 48 m.

2^e série : 1. Rolls, en 6 h. 44 m. ; 2. Calvet ; 3. Barrow ; 4. Fourcade, en 10 h. 27 m.

3^e série : 1. Versin, en 15 h. 6 m.

Voitures (classe C). — 1^{re} série : 1. Cuzaacq, en 7 h. 35 m. ; 2. Geo, 3. Courderc, 4. Jousset.

2^e série : 1. Cornilleau en 9 h. 13 m. 30 s. ; 2. Dubois, 3. Legendre, 4. Bertani, en 11 h. 52 m.

Courses d'automobiles à Genève.

Le championnat d'Europe motocycles a été, gagné, dimanche dernier, par Osmont, battant Vasseur et Demester. Les 20 kilomètres ont été couverts en 21 m. 8 s. 2.

Concours des Poids lourds.

Ce concours, si intéressant au point de vue du transport en commun par automobiles, a lieu actuellement à Versailles.

Nous en donnerons le compte rendu détaillé.

Automobile-Club de Marseille

Dans sa dernière assemblée, l'A. C. M., a procédé à l'élection d'un président, en remplacement de M. Charles Dubois père, démissionnaire.

M. de Farconnet, vice-président a été élu à l'unanimité. M. Rivoire le remplace à la vice-présidence.

Règlement général des courses d'automobiles et de motocycles

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication du règlement général des courses d'automobiles et de motocycles, arrêté par la Commission sportive de l'Automobile-Club de France.

bile-Club de France et qui sera mis en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1900.

Nous sommes persuadés faire ainsi chose agréable à nos amis les chauffeurs de Lyon et de la région.

Sur la demande des Sociétés, nous pourrions leur en faire tirer des exemplaires séparés, sur papier fort.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Athlétisme  **Football**

Une Commission des arbitres

Il nous a été donné souvent de constater le manque de direction technique du football rugby en France, et ceux qui ont joué à Bordeaux, l'an passé, ont pu se convaincre que les Bordelais ont fait d'énormes progrès, comme science et comme hommes, mais qu'ils jouent le football, suivant la mode d'il y a trois ans. Je sais bien que c'est toujours Paris qui donne le ton pour tout, mais les Bordelais n'ont certainement pas mis trois ans pour connaître la tournure ou les manches à gigot non plus que les jupes à cloche et je m'étonne que leurs frères ou époux ne suivent pas leur exemple.

La faute en est à qui ? A la Commission de football. Donc, je vais formuler mes critiques.

Je ne veux pas rappeler ici toutes les discussions soulevées par les décisions successives de ladite Commission au sujet du Championnat de France, ni reprendre les arguments de mon ami Louis Dedet pour arriver à faire modifier l'état de choses actuel, en ce qui concerne cette question spéciale. De nouvelles décisions, du reste, ont été prises, puis annulées, puis reprises; je ne sais plus où on en est et je souhaite seulement que notre Commission prenne une décision, dès le début de la saison et s'y tienne, afin qu'on puisse diriger l'entraînement en conséquence.

Je veux critiquer la Commission sur le défaut de direction donnée au jeu depuis le premier établissement des règles actuelles. Ces règles ont été faites d'après celles qui étaient alors en vigueur en Angleterre et puis on s'en est tenu là. Qui pourrait me dire ce qu'on entend actuellement par *mêlée fermée* ou par *mêlée ouverte*, et si l'on a le droit, en cas de « tenu », de donner le ballon à un demi; la pratique nous l'apprend, mais les règles, qu'est-ce qu'elles disent à ce sujet ?

Le football est un être vivant qui évolue, il engendre même; le rugby, l'association ne sont-ils pas nés de la même souche ? et depuis que nous avons pour la première fois foulé la pelouse de Saint-Cloud, le jeu ne s'est-il pas complètement modifié ? Certes, les modifications apportées à notre manière de jouer sont surtout le résultat de nos progrès, et je ne prétends pas que le jeu changera aussi vite dans l'avenir; mais ce n'est pas seulement en France que le jeu s'est modifié depuis dix ans, il se transforme un peu chaque saison en Angleterre.

Or, comment jusqu'à présent le jeu s'est-il transformé chez nous ? Qui a présidé aux modifications ? Qui les a réglementées ? Personne. Non pas que parmi les membres de la Commission de Rugby il ne se soit pas trouvé de « compétences », mais seulement parce que la Commission, surtout cette année, n'a jamais eu le loisir de suivre le football et de

prendre des décisions relatives à ses modifications. Voilà pourquoi les Bordelais, comme les Marseillais et aussi les Lyonnais, retardent sur la Capitale, et pourquoi, sur nos champs parisiens eux-mêmes, les uns tiennent pour la *mêlée ouverte* et les autres pas.

On ne peut pas trop d'ailleurs blâmer cette pauvre Commission; elle a trop à faire ! Pensez donc : il lui faut chaque année organiser le Championnat de France, le Championnat interscolaire, trancher les litiges pendants entre le Stade et le Racing ! Autrefois seulement, dans le bon temps, on causait football.

Pour remédier à cet état de choses, je propose que l'Union, réunissant les arbitres officiels en aéropage, leur donne mandat : 1^o de réglementer constamment le Rugby; 2^o de connaître des litiges nés de la manière de jouer (non du jeu; seule la Commission a le droit de suspendre un homme pour brutalité, etc)...; 3^o de nommer les arbitres officiels.

Les arbitres donc, se réuniraient régulièrement, une fois tous les mois ou tous les deux mois, d'urgence en cas de besoin, causeraient football et apporteraient aux règles les modifications nécessaires. — Ces modifications, bien entendu, non seulement paraîtraient dans le journal officiel, mais seraient envoyées à chaque capitaine et dans chaque annuaire les règles seraient mises à jour.

Je voudrais aussi qu'il fût établi que les arbitres ne peuvent être nommés qu'après un examen sérieux. Il faut absolument arriver à avoir un corps d'arbitres capables; le temps est passé des braves messieurs qui se dévouent et qui, malgré toute leur louable bonne volonté, n'y connaissent rien.

Mais pour cela il faut que chacun y mette du sien, l'Union d'abord, pour faire ce que je lui propose; les anciens joueurs ensuite, pour passer les examens, les vieux qui se retirent et sont capables, à condition de travailler un peu leurs règles, de faire d'excellents arbitres; les jeunes enfin, pour soutenir ma proposition. — Je ne suis pas inquiet, d'ailleurs, sur le recrutement des arbitres, à condition toutefois de leur donner l'importance qu'ils doivent avoir, et pour cela monsieur Callot ! dites, « Prenez mon ours » !

J. OLIVIER.

(Tous les Sports)

RÉUNIONS. — COMITÉS ET COMMISSIONS

Football-Club-Régates Lyonnaises

Comité du 4 octobre 1899. — Présents : MM. Burnichon, Vuillermet, Audibert, Meysson, Waschalde. — *Demandes d'admission* : M. Alexandre Vermorel, architecte, 48, rue Pierre-Corneille, présenté par MM. Dunoir et Mercier; M. Edouard Cornaton, 28, cours Lafayette, présenté par MM. Grataloup et J. Vuillermet.

— L'Assemblée générale est définitivement fixée au 25 courant; l'ordre du jour en est arrêté. Pour y prendre part les membres devront être à jour pour leurs cotisations; à défaut et, en cas d'absence, 1 franc d'amende.

Mercredi prochain, séance du Comité à 8 h. 1/4 et à 9 heures causerie sur le football par M. G. Vuillermet.

— Le Comité décide que pour tous les déplacements des équipes, 17 membres seront désignés, un de ces membres du Comité accompagnera l'équipe et sera *responsable* au point de vue administratif. — Tous les déplacements comporteront : 15 équipiers désignés; un juge de touche ou remplaçant; un membre du Comité directeur et responsable. Les capitaines pourront jusqu'au dernier moment transformer leur équipe en y portant le remplaçant, qui sera suppléé dans les fonctions de juge de touche par l'équipier remplacé, s'il convient.

La Commission de football est donc invitée à demander dorénavant un crédit pour 17 membres dans ses déplacements.

La séance est levée à 11 heures.

— Lecture est donnée du rapport de la Commission de football. — Les déplacements de l'équipe première, à Genève et de

l'équipe seconde à Romans pour le 22 courant sont adoptés et les crédits nécessaires votés.

Un match international contre une équipe générale de la Suisse Romande est en principe accepté pour le dimanche, 17 décembre prochain. *Le secrétaire WASCHALDE*

♣ **Convocations.** — Tous les membres actifs du F. C. R. L. sont invités à se mettre en règle avec le trésorier pour prendre part à l'assemblée générale.

Assemblée générale. — L'assemblée générale du F. C. R. L., qui doit avoir une très grande importance, aura lieu le mercredi, 27 octobre courant, à 9 heures très précises. Voici l'ordre du jour :

- 1° Compte rendu général du président ;
- 2° Compte rendu financier du trésorier ;
- 3° Compte rendu sportif du vice-capitaine de l'équipe première ;
- 4° Modifications aux statuts ;
- 5° Nomination du Comité ;
- 6° Nomination des capitaines d'équipes première et seconde ;
- 7° Participation aux Régates de Nice. — Engagements aux championnats de football de France ;
- 8° Questions diverses.

— Tous les membres seront invités à y assister par convocation personnelle et prendront part à l'assemblée s'ils sont à jour de leurs cotisations.

Comité. — Tous les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi prochain, 11 courant, à 8 heures 1/4 très précises en vue de la préparation de l'Assemblée générale.

Réunion générale. — Mercredi prochain, 11 courant, à 9 heures précises. — *Causerie sur le Football-Rugby*, par M. Georges Vuillemet, vice-capitaine de l'équipe première. Tous les membres honoraires et actifs du F. C. R. L. sont invités à y assister. Cette réunion est **obligatoire** pour tous les équipiers seconds ou troisièmes désirant jouer au football cette année.

Après cette *Causerie*, les membres du Club désirant soumettre des propositions à la prochaine assemblée générale pourront les soumettre afin qu'elles soient préalablement examinées par le Comité.

Formation des équipes d'aviron.

— Dimanche, 8 octobre. — **Partie d'entraînement** entre tous les équipiers.

On annonce au F. C. R. L., pour le 22 courant, deux grands matches: *Equipe première* contre le Football-Club de la Servette, à Genève (Tous les membres désirant accompagner cette équipe à Genève sont invités à donner leur adhésion à M. Audibert, trésorier. Demi tarif). *Equipe seconde* contre *Football-Club Romanais*, à Romans (Même invitation aux membres du F. C. R. L.).

Athlétic-Club de Lyon

Commission de football du septembre. — Sont présents : MM. Peillon, Fêchet, Chanas, Phalancher et Debroux. Il est donné lecture : lettre de M. Debroux, demandant de remplacer M. Bertin, encore en villégiature. Accordé.

Lettre du *Football Stéphanois* demandant un match avec l'équipe seconde. Accordé.

M. Debroux est chargé de conclure deux matches pour l'équipe seconde et un pour l'équipe première avant le 1^{er} janvier. Les parties d'entraînement conclues par les capitaines sont adoptées. Des modifications à apporter au terrain, et au Club-house sont également traitées. Après nombre de questions diverses la séance est levée à 11 h. 1/2.

GRENOBLE. — **Chez nos Athlètes.** — A l'A. A. L. G. — Nous apprenons avec plaisir le magnifique succès remporté par de Crozals à Saint-Cyr. Tout en déplorant la perte pour l'équipe du Lycée du vieux joueur et de l'excellent footballeur qu'est de Crozals, nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

M. de Crozals était président de l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble et vice-président du Comité des Alpes.

Au Stade. — Aujourd'hui sera célébré en l'église Notre-Dame le mariage de notre excellent ami, Lucien Tissot, avec Mlle L. Fournier.

Tissot — est-il utile de le rappeler ici — a été l'un des promoteurs du football à Grenoble, champion du saut en hauteur du Sud-Est en 1895, fondateur du Stade Grenoblois, et, naturellement, comptait toujours dans l'équipe première du Club Grenoblois.

En même temps que nous adressons nos plus vives félicitations à notre ami, nous espérons qu'il saura bientôt nous doter de gentils p'tits stadistes... qui viendront — dignes émules de leur père — bien vite grossir les rangs de ce bon Stade Grenoblois. N. M.

Ainsi que nos lecteurs l'ont vu, après une année passée au service, notre collaborateur Noël Mable a repris, depuis la semaine dernière, sa place au *Lyon-Sport* et ses premières communications sentent déjà la poudre, — habitude d'artilleur sans doute.

S'il est vrai que Cl. Stephan — dont l'éclipse aura précisément duré autant que l'absence de N. Mable — ait l'intention de sortir de sa tente et de rompre quelques lances en faveur de l'athlétisme pur, notre chronique grenobloise retrouvera bien vite son entrain et son brio de l'année dernière.

Mais Cl. Stephan, dont on nous avait annoncé officiellement la disparition, ... comme rédacteur à la *Tribune de Grenoble*, vit-il encore ?

PARTIES D'ENTRAINEMENT

Dimanche dernier, ont continué les parties d'entraînement qui se renouvelleront sans doute tout ce mois entre les équipes premières et secondes de chaque Club. Nous ne donnons que quelques renseignements sur ces parties, attendant que les hommes aient repris leur place et leur force pour juger des équipes et de leur valeur.

Au Football-Club de Lyon. — Bonne partie, excellent entraînement. On s'est mis sérieusement au jeu et les capitaines obtiennent enfin le silence et la discipline. A cette école les progrès sont marqués et constants. A signaler le retour des deux bons demis, Hill et Monin. L'équipe seconde n'a pas marqué, mais s'est habilement défendue.

Athlétic-Club de Lyon. — Il a suffi que les capitaines préparent le calendrier de la saison, que *Lyon-Sport* a bien voulu insérer, pour que les équipiers viennent nombreux sur le terrain. Quoique un vent très violent ait quelque peu contrarié les joueurs, le temps était réellement propice pour faire une bonne partie. Aussi les joueurs s'en sont donné à cœur joie, et ils commencent à reprendre le souffle. De notables progrès sont à signaler dans les mêlées, elles se font mieux et surtout plus-rapidement, les passes se font plus justes et avec plus d'à-propos. Encore deux ou trois parties et les équipes commenceront à reprendre l'homogénéité qui leur manque. A. D.

Racing-Club de Lyon. — Une nombreuse assistance suivait avec intérêt, dimanche, les péripéties de la partie. Tous les anciens équipiers sont maintenant à peu près présents, à part cependant Gallix, Déthieux et Dagand qui se trouvent retenus en villégiature ; ils annoncent leur arrivée probable pour dimanche prochain. — Remarqué : Conty, qui comme je l'avais fait prévoir, n'a rien perdu de ses brillantes qualités ; Gaucher, sur une série de passes des trois-quarts fort réussies, marque un essai en vitesse ; Carron, le demi, plein de ruse et de finesse marque peu après ; puis MM. Denat et Berthet ; Hedinger en transforme deux et Denat un. Le coup de pied d'Hedinger est superbe et d'une direction parfaite, le ballon vole haut et long et s'écarte rarement de sa ligne. A la reprise, on remarque les plaquages de Kugocky jeune ; Durand, en avant marque trois essais coup sur coup ; puis enfin Conty, Caron, Balmas, Berthet, Denat, vont chacun à leur tour porter le ballon derrière les buts. Nos félicitations à M. Vuarin, qui a arbitré d'une façon parfaite, ne laissant passer aucune faute, ce qui est excellent pour les jeunes recrues. FOOTBALLEUR.

DIJON. — **Racing-Club-Bourguignon.** — Les équipes 1^{re} et 2^e du R. C. B. se sont entraînées sur le terrain de la Colombière.

Les équipiers manquent encore de souffle, néanmoins ils ont fait un bon travail. Les points n'ont pas été comptés.

L'équipe 2^e du R. C. B. se rencontrera avec l'équipe 1^{re} du *Stade-Beaunois* le 15 octobre courant, le match aura lieu au vélodrome du Parc.

R.

BEAUNE. — *Stade Beaunois*. — Le S. B. a continué de s'entraîner ferme, dimanche dernier, au Jardin Anglais, en vue du match conclu entre son équipe première et l'équipe seconde du Racing-Club Bourguignon. Ce match se jouera le dimanche 15 octobre, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au Vélodrome de Dijon.

Voici la composition des équipes :

S. B. — *Avants* : MM. Relz, Chatard, Huart, Nicollet, Gadrat jeune, Debard, Gervaise, Miquel. — *Demis* : Lagrange, Doridal. — *Trois-quarts* : Fontaine, Gadrat aîné, Chandelier, Belin (capitaine). — *Arrières* : Lambelin.

R. C. B. — *Avants* : MM. Bertrand, Delpeuch, Perchet, Angot, Durin, Paillet, Durand, Chéchillot. — *Demis* : Dénommey, Mercuzot. — *Trois-quarts* : Degaud, Belgie, Charlot, Avis (capitaine). — *Arrière* : Guignard.

On nous annonce que le *Stade Beaunois* qui a demandé son affiliation à l'U. S. F. S. A., sera certainement reconnu pour l'époque du match.

B.

GRENOBLE. — *Stade Grenoblois*. — Les stadistes ont recommencé dimanche l'entraînement en vue de la saison prochaine. Quelques jolies séries de passes, de bons coups placés de Reydel, des charges de Dolbar et Jordan, voilà tout ce qui est à retenir de la séance de dimanche après-midi.

Remarqué sur le terrain tous les footballeurs présents à Grenoble : Dalbon, Pinatzis, Prévôt, Jordan, J. et L. Reydel.

N. B. — Le nouveau terrain du *Stade Grenoblois* est situé au Sablon, à la Tronche. Sous peu, une définitive et excellente organisation en fera certainement l'un des meilleurs terrains de jeu de la région.

N. MABLE.

Courses à pied

GRENOBLE. — *La Course de l'heure* (marche). — Dussert, du *Cercle Sportif Grenoblois*, devait tenter, dimanche, d'établir le record de l'heure (marche).

On ne sait pour quelles raisons ce coureur ne s'est présenté au poteau de départ... pas plus d'ailleurs que le jury de l'épreuve.

N. M.

PROFESSIONNALISME

Une grave nouvelle nous parvient. Il serait question dans le milieu professionnel d'une exode vers l'Amateurisme. Déjà deux influents membres des Sociétés lyonnaises de la F. S. A. F. ont adressé à l'Union des demandes de requalification. On nous annonce aussi qu'une Société de cette Fédération ferait à son tour des démarches pour s'enrôler parmi nos Sociétés d'amateurs et serait à la veille de faire partie du Comité du S. E.

Nous ferons connaître les décisions prises à ce sujet ; mais disons dès à présent que ce mouvement était tout indiqué dans notre région, où les prix en espèces pour les épreuves athlétiques sont un véritable leurre.

Club Pédestre Lyonnais.

Dimanche 8 octobre, aura lieu le Championnat de fond du C. P. L. sur la route de Tassin à la Tour de Salvagny et retour en 16 kilomètres. Le départ sera donné à 3 heures 1/2 précises devant le restaurant Jean où aura lieu à 6 heures le banquet annuel.

Le Championnat doit être cette année très disputé car l'absence de Gauthier qui ne pourra défendre son titre laisse le champ bien ouvert aux pronostics. Cependant Gallifet me semble dans une forme superbe et doit triompher de Girollet, Piot et Choffangeon. Dans cet ordre, le temps de Gauthier qui est d'une heure neuf minutes pourrait bien être battu.

☛ Ce soir à 8 heures 1/2 précises, réunion au siège. Vu l'ordre du jour important tous les membres sont priés d'être présents.

INTÉRIM.

Stade Lyonnais

Réunion du 30 septembre. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Martelat. 17 membres sont présents. Excusés : MM. Rouveur, Collombet, Roux, Bouvier. Non excusés : MM. Turel, Morland.

M. Collombet, trésorier, étant en vacance, M. Martelat est chargé de le remplacer.

Football. — Après avoir consulté les Sociétés faisant partie de la F. S. A. F., il a été décidé que le football Rugby, se jouerait encore cette saison, la majorité des Sociétés ne voulant pas jouer l'Association. Dimanche prochain, première partie d'entraînement, sur le terrain du C. D. S. Tous les équipiers sont priés de se trouver à 2 h. 1/2 très précises, au Grand-Camp.

Admission. — Il est ensuite procédé à l'admission de M. Victor Larcail, présenté par MM. Seigneur et Lapérouse.

E. BOLLUD.

SPECTACLES ET CONCERTS

Eldorado. — *A Vive la classe*, dont le succès a été si grand, a succédé une opérette à grand spectacle, au titre suggestif. *Ces Dames au foyer* se sont présentées hier au soir devant une salle bondée et ont été accueillies par des applaudissements frénétiques. Ce récent succès parisien va devenir le succès actuel lyonnais.

Précédant la pièce, la partie concert a toujours son succès accoutumé, grâce aux numéros excellents qui composent le programme. Triomphe du quatuor Orfeo, dans un numéro de danses fantastiques, des 4 Lotties, gymnastes aux anneaux ; de la légère Nelsa, de Brésina, chanteuse excentrique russe ; de Perrand.

Casino des Arts. — Hier au soir, sixième vendredi de gala du Casino, avec les sept débuts sensationnels : les champions barristes américains, les Poppescu, les élégants danseurs, les Dante, créateurs de la « valse merveilleuse » ; Mlle Rosales, chanteur gitane ; les duettistes excentriques les Brumw-Stuart, le comique siffleur Table et Mlle Lancy, chanteuse de genre. Succès de Miss Chester et son chien de marbre, adieux demain.

Scala-Bouffes. — Les Luipois, les athlètes de la Scala ont fait hier soir leurs adieux, ainsi que l'excellent comique Jeanot, qui part après une série non interrompue de succès. Ce soir, les débuts d'Adèle Verly, la divette parisienne (première tournée en province) ; les équilibristes Carlo Casare et miss Faroone, ainsi que le chanteur virtuose Bergeret.

Guignol de la Guillotière (28, cours Gambetta). — Depuis l'inauguration, c'est un succès sans précédents que celui de M. Balandras et de sa troupe. La parodie de *Faust*, une des plus jolies choses guignolesques qui soient, fait fureur (Entrée libre).

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

On demande des marchands ou cyclistes pour **VENTE D'UN PROTECTEUR** empêchant toute crevaisson de pneus. Conditions très avantageuses. Ecrire à M. Jean Journaud, à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône).

Occupation accessoire convenant à employés de commerce, **Agents pour la publicité** sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31,

Ex-industriel. 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références. sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison ; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au *Lyon-Sport*, J. D.

MAISONS RECOMMANDÉES

BERTY. — *Cycles et automobiles*, 12, quai du Rhône, à VIENNE (Isère).

B. CATIN, 78, rue Tronchet, à l'entresol, boîte dans l'allée, **rhabilleur**. Se rend à domicile sur demande.

BANDAGES. — **Roche**, *Bândagiste*, 39, Cours de la Liberté. — Orthopédie. — Ceintures. — Bas-Caoutchouc, etc.

GUÉRIN, **rhabilleur**, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltear.